

Sondage sur la politique française au Mali : Plus de 80% de la population ont une opinion défavorable

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

JEUDI 12 DECEMBRE 2019

512

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

MINUSMA

Les maliens obtiennent la tête de Christophe SIVILLON



Lutte contre la corruption : Les magistrats sur piédestal !



La 24^e édition d'espace d'interpellation démocratique : Un engagement autour de l'exercice

FOFY[®] INDUSTRIES

L'équipementier de votre maison

CUIVES

MALISAD10



Santé • Sécurité • Economie

Une	MINUSMA : Les maliens obtiennent la tête de Christophe SIVILLON	P.4
Brèves	Michel COLLON : La France est un Etat qui terrorise l'Afrique	P.10
	Violence Basée sur le Genre : Le programme « MUSO » accueille plusieurs jeunes	P.10
	Bandiagara : Le village de Banani attaqué par des assaillants	P.10
	Lutte antiterroriste au Sahel : Le chef de la diplomatie européenne plaide pour des missions renforcées	P.11
	Lycée public de San : Un prof sauvé de la fusillade d'un élément de l'AEEM	P.11
	Malick Coulibaly à propos d'IBK et les dossiers de corruption : « Jamais nous n'avons été interpellés relativement à une interpellation »	P.12
	Kidal/Nord du Mali : La réaction du MNLA après l'expulsion du Chef du bureau de la MINUSMA	P.12
Actualité	Lutte contre la corruption : Les magistrats sur piédestal !	P.14
	La 24 ^e édition d'espace d'interpellation démocratique : Un engagement autour de l'exercice	P.15
	Fonction publique des Collectivités territoriales : Le SYNTRACT en débrayage	P.16
	Protection des enfants : Save the Children au chevet des enfants	P.17
Politique	COMMUNIQUE DE LA CMA : Communiqué de la CMA suite à la polémique suscitée dans les milieux officiels maliens par la prise de parole du chef de bureau de la MINUSMA à Kidal au congrès Ordinaire du MNLA	P.18
	Sondage sur la politique française au Mali : Plus de 80% de la population ont une opinion défavorable	P.19
	L'écrivain Doumbi Fakoly : « Les deux hélicoptères français ont été descendus »	P.20
	Contentieux SICG Mali vs BMS-SA : La Vérité que les cadres de l'ex BHM ont cachée aux Maliens et à la BMS-Sa (1 ^{ère} partie)	P.24
Culture & société	Plus de Folklore dans le monde des Artistes et acteurs Culturels : La FEDAMA dit son mot	P.27
International	Présidentielle en Algérie : Qui sont les candidats ?	P.28
	Manif du FNDC en Guinée Conakry : Labé réaffirme son soutien au mouvement social	P.30
Sport	Ballon d'Or : El Hadj Diouf tacle Habib Beye à propos de Sadio Mané	P.31
	Ancelotti : D'un enfer à l'autre ?	P.32

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations** (AMPI)
Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)
Email : ampkile@gmail.com / malikile@gmail.com
Site Web : www.malikile.com
Contacts : +223 70 44 22 23

- **Redacteur en Chef** : Amadou TALL
- **Rédaction Générale** : Karamoko B. Keïta, Demba SIDIBE (Stagiaire), Moctar Sow, Diala Teny Konaté, Ibrahim Sanogo
- **Gérant** : Moctar Sow
- **Service Commercial** : Youssouf Diarra
- **Secrétariat** : AZIA Bénédicte

P.10



P.17



P.19





MINUSMA : Les maliens obtiennent la tête de Christophe SIVILLON

L'affaire avait pris une dimension nationale suite au relai sur les réseaux sociaux. M. Christophe Sivillon, chef du Bureau de la MINUSMA à Kidal, avait, le dimanche 1er décembre 2019, tenu des propos qui lui ont été fatals. Le Gouvernement du Mali vient de le déclarer persona non grata en République du Mali. Si l'on comprend la décision gouvernementale qui est sans doute soutenue par une majorité de Maliens, certains termes du communiqué du Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies laissent planer le doute quant à la sincérité de la MINUSMA sur la portée des propos de son chef de bureau de Kidal. C'est avec stupeur que les Maliens ont appris sur les réseaux sociaux les propos séditieux de M. Christophe Sivillon, chef du Bureau de la MINUSMA à Kidal. En effet, lors de l'ouverture du quatrième congrès du MNLA, le 1er décembre 2019 à Kidal, M. Sivillon, en présentant les participants à cette rencontre, avait évoqué la « délégation du Mali » venue de Bamako. Il est difficile de croire qu'il s'agissait là d'un lapsus vu la qualité de M. Sivillon. C'est pourquoi, à

juste titre, cette déclaration malheureuse mais lourde de signification, a été unanimement condamnée par les partis politiques et la société civile malienne ainsi que des milliers d'internautes qui ont relayé l'information. La MINUSMA, Mission Multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation au Mali, a comme mission première de veiller

à l'effectivité de la non-belligérance entre les Forces armées maliennes et les groupes armés. À ce titre elle doit faire preuve de la stricte neutralité entre les parties et œuvrer pour l'unité et la stabilité du Mali. C'est ce que le Haut-représentant du Secrétaire général des Nations Unies a, dans son communiqué, rappelé en ces termes : « Aucun doute ne doit subsister sur l'engagement ferme de la MINUSMA à respecter et à préserver l'unité du Mali et son intégrité territoriale ». Si ce principe est véritablement ce que défend la MINUSMA, le chef de son bureau de Kidal n'aurait jamais dû tenir les propos



qui lui sont attribués car totalement en porte-à-faux avec la mission fondamentale de la MINUSMA.

Certes le Haut représentant du Secrétaire général des Nations Unies au Mali a pris acte de la décision du Gouvernement du Mali de déclarer M. Sivillon *persona non grata*. Cependant les termes de son communiqué semblent minimiser la portée des propos que ce dernier a tenus à Kidal. Plus grave, M. Mahamat Saleh Anadif soutient que lesdits propos ont été mal interprétés. En écrivant que « Certains de ses propos ont même été considérés comme une atteinte à la souveraineté du Mali », le Haut représentant du Secrétaire général des Nations Unies au Mali ne semble pas convaincu du caractère séditieux et inacceptable de la déclaration de M. Sivillon. Car à aucun moment M. Mahamat Saleh Anadif ne condamne ni ne contredit son chef de bureau de Kidal. Il semble même tacitement lui apporter son soutien.

Quoi qu'il en soit, la décision du Gouvernement du Mali est saluée par la majorité des Maliennes et des Maliens comme une victoire de tous ceux qui se sont mobilisés de différentes façons et ont considéré les propos de M. Sivillon comme une trahison à l'endroit de la République du Mali. Certes la décision d'expulser

Sivillon du Mali a été prise en retard et pire, la première déclaration du Gouvernement, ne semblait guère aller dans ce sens. Il ne faut pas oublier qu'il s'agit d'un fonctionnaire des Nations Unies en service au Mali et que certaines règles doivent être respectées en la matière, d'où la rencontre entre le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale et M. Mahamat Saleh Anadif pour signifier à ce dernier la décision du Gouvernement du Mali. D'ailleurs au sortir de cette rencontre, comme pour signifier que le gouvernement agissait tardivement, Monsieur Anadif a clairement indiqué que la MINUSMA avait déjà pris toutes les dispositions pour le départ de M. Sivillon et que cette affaire était derrière elle.

En tout cas le Gouvernement vient de faire la preuve que l'opinion publique a de plus en plus un poids et que celle-ci est profondément attachée à la préservation de l'unité du territoire national. La décision qu'il vient de prendre soulage les Maliens dont beaucoup ont encore des doutes sur la loyauté de la MINUSMA envers le Mali. En ne condamnant pas les propos de M. Christophe Sivillon, M. Mahamat Saleh Anadif laisse encore planer plus de doute sur l'impartialité de la MINUSMA dans la résolution de la crise malienne. Cette attitude n'est pas de na-



ture à réconcilier les Maliens et la force de stabilisation onusienne accusée de rouler pour les séparatistes de Kidal. Si les Maliens avaient besoin d'une preuve pour se convaincre de l'existence d'un complot contre leur pays, M. Sivillon vient de la leur donner. Il y a peu de chance que l'expulsion du chef du bureau de Kidal et les propos sibyllins de M. Mahamat Saleh Anadif apaisent le courroux des Maliens. Au contraire.

■ DIALA KONATÉ



Oumar Niaré



Quelques images du panel sur le thème #Quels Mécanismes juridiques pour la prise en charge des victimes de Violences basées sur le genre ?

que j'ai eu l'immense bonheur de modérer dans le cadre de la Conférence Active organisée par HERA Foundation, le 09 Décembre 2019 au CICB.

C'est le lieu de remercier les panelistes Me Seydou DOUMBIA, Avocat au barreau du Mali, Paul Ivan BILIGHA de Mali Justice Project (MJP), Aminata DIALLO, commissaire divisionnaire et point focal genre de la Police et Mahamadiba TRAORE de DEMESO pour la qualité de leurs interventions.

Figaro du Mali



Expulsion de Christophe Sevillon du Mali : Le MNLA et sa bande d'indignés défient encore le Mali.

Les maliens n'ont pas manqué de saluer et de féliciter leur gouvernement suite à la fermeté par laquelle Christophe Sevillon a été traité et mis hors du pays. Mais cette sanction a mis les indépendantistes du MNLA et de ses alliés dans une colère noire. La CMA, qui a ouvertement dénoncé cette sanction gouvernementale, a réaffirmé les mêmes propos qui ont été soutenus par le diplomate français Sevillon lors du 4ème congrès du Kidal. La faitière des groupes armés confirme que des délégations ont bel et bien quitté le Mali mais aussi à l'Etranger pour participer à leur congrès. La CMA estime d'ailleurs que leur légitimité auprès des populations a toujours été attestée.

Moins de vingt et quatre (24) heures après le départ du chef de bureau de la Minusma de Kidal, la tension, selon nos canaux sur place, était vive hier soir. Des sources militaires maliennes évoquent des alertes d'attaques contre le Gouvernorat mais aussi son personnel.

Dans cette ambiance délétère, le ministre de l'administration territoriale aurait ordonné et conseillé au personnel du gouvernorat une posture de prudence mais également d'éviter tout déplacement non nécessaire dans la ville de Kidal.

Selon plusieurs témoins, dans la nuit du 10 au 11 Décembre 2019, le drapeau du Mali a été profané par plusieurs jeunes de la ville qui, aussi envisageraient d'organiser dans les jours à venir une manifestation pour soutenir le chef du bureau de la Minusma, Christophe Sevillon. Il est donc clair que les maliens ne devraient plus desserrer l'étreinte autour de la communauté internationale dont certains acteurs sont de connivence avec les séparatistes et les autres groupes crapuleux de notre pays.

« Nous regrettons cet acharnement du gouvernement du Mali. Monsieur Sevillon n'a commis aucune erreur et aucune faute. C'est la réalité qu'il traduit. Mais en tant que kidalois, je souhaite qu'un édifice soit baptisé en son nom afin de saluer son courage politiquement » confie un habitant de Kidal. Par contre, des responsables au nom de l'Etat, craignent de répondre à nos sollicitations sur la situation

qui prévaut.

Le slogan de la manifestation du mercredi soir à Kidal était « L'AZAWAD est indépendant et le Mali est un pays voisin ». Selon nos sources sur place, environ 150 personnes, réparties en trois groupes, envisageaient des actions. Mais toujours d'après nos informations, des troupes de la Minusma sont stationnées devant le gouvernorat de Kidal, fermé au moment où nous mettons sous presse cet article. La Minusma avait engagé au Mali d'autres étoiles diplomatiques et militaires qui ont validé progressivement la scission du Soudan. Il est temps que le Peuple du Mali dicte sa volonté et défende son territoire face à des terroristes déguisés et à des diplomates hybrides jouant à une complicité insoupçonnée.

Ministère des Affaires Étrangères - Coop - Int

Koulouba, le 11 décembre 2019.

Le Chef de la Diplomatie malienne, S.E.M. Tiébilé DRAMÉ a reçu, ce mercredi 11 décembre, M. Christophe BIGOT, Envoyé Spécial du Président français pour le Sahel.



Entre le Ministre DRAMÉ et le Diplomate français les échanges ont essentiellement porté sur la situation sécuritaire dans le Sahel, en général et au Mali, en particulier.

C'est pourquoi M. BIGOT a évoqué la rencontre du Président Emmanuel MACRON et de ses homologues du G5 Sahel prévue à Pau en France le lundi 16 décembre.

Répondant aux questions des journalistes au sortir de l'audience sur les enjeux de la rencontre de Pau, M. BIGOT a laissé entendre qu'au cours de ce rendez-vous des sujets relatifs à l'école dans les zones de crise, aux populations déplacées ainsi que la situation à Kidal seront abordés.

Pour lui, la position de la France est claire, Kidal demeure et demeurera toujours le Mali. C'est fort de cela qu'il a affirmé que l'État doit exercer sa souveraineté dans la 8ème région administrative du Mali. Quant au Ministre des Affaires Étrangères et de la Coopération Internationale, S.E.M. Tiébilé DRAMÉ il a invité les maliens à s'unir pour faire front commun derrière leurs autorités qui défendront partout les intérêts du Mali.

Bureau de l'Information et de la Presse/MAECI

Abdoulaye Bah



Je voudrais parler de l'information diffusée par RFI ce matin qui dit que les forces armées du Niger ont reçu en don d'importantes quantités d'équipements militaires comprenant 13 blindés de type Mamba, 86 système radio et 4 containers. Sont en route, 47 véhicules tactiques blindés avec pièces de rechange et des équipements de protection individuels pour le bataillon du Niger composant le G5 Sahel. En Février, les États-Unis vont aussi fournir un avion de transport Hercules C130 après avoir formé pilotes, équipages et mécaniciens.

En 2015, deux avions de surveillance et un bâtiment de communication militaire lui ont été offert par les américains. C'est pour cette raison que le Niger résiste mieux que le Mali et le Burkina alors qu'il a deux fronts : au Sud Est contre Boko Haram et au Nord Ouest contre l'Etat islamique qui sont les djihadistes les plus équipés et féroce. L'armée nigérienne arrive à les contenir en remportant des victoires. Barkhane a une présence symbolique à son Nord pour barrer la route aux candidats africains à l'émigration et avec quelques aéronefs militaires planqués à Niamey. Barkhane accentue tous ses efforts vers le Nord de Kidal pour sécuriser les entreprises françaises qui exploitent ou même exploitent des minerais dont l'évacuation nécessite la construction d'un aéroport à Kidal pour permettre à des avions gros porteurs d'atterrir pour charger ces minerais qui peuvent être les terres rares, l'uranium, l'or et autres minerais découverts par l'otage français qui est un géologue d'Areva. Si ces mines ne sont pas clandestines, cela veut dire qu'IBK a signé des accords secrets les accordant des concessions minières sur cette zone assez loin des yeux indiscrets sous l'œil vigilant des rebelles bénéficiaires de royalties substantiels.

À la fin de la guerre, beaucoup de secrets seront mis à jour. C'est pour cette raison que la France parle d'une longue guerre qui demande beaucoup de temps, suffisant pour épuiser certaines mines en exploitation grâce aux engins que certains maliens ont vu prendre le chemin du Nord et qui sont de gros engins qui ne sont pas des blindés, des chars etc.

Tout fini par se savoir. Wait and see.

Ce que je voulais dire, c'est de comparer les fruits de la coopération américaine et celle de la France qui ne nous donne pas d'équipement mais nous empêche d'en acquérir par nous-même. Comment IBK va nous maintenir entre les mains des français parce qu'ils le tiennent par des dossiers compromettants, par le chantage. IBK n'est pas le Mali. Son mandat fini dans 4 ans. La France ne peut pas bâtir ses relations avec le Mali sur la base des faiblesses d'un homme comme IBK qui se fait passer pour un homme intègre qu'il n'a jamais été. Que la France gèle ses avoirs, il a d'autres avoirs à Dubai et dans les Émirats..

Arnaud Ouedraogo



Belles retrouvailles avec l'écrivain Yahn Aka.

En 1997, alors que j'organisais des cours d'excellence pour les collégiens et lycéens de Toupah-Dabou, j'avais vite détecté chez cet élève, qui venait tout juste d'obtenir l'entrée en 6ème, des talents littéraires exceptionnels.

Plus de vingt ans après, Yahn AKA revient à ma rencontre chargé d'une foisonnante bibliographie.

C'est Nietzsche qui écrit que "l'on ne rend pas justice à son maître en demeurant l'élève". Et je dois avouer que Yahn AKA m'a amplement rendu justice, tant il manie le verbe bien mieux que moi. Yahn AKA, c'est un orfèvre des mots.

Ma fierté est grande. Mon bonheur est infini.

Ibrahim Guindo



Tant que l'armée malienne n'entre pas à Kidal, tout est "fanfaronnade".

C'est la seule question qui vaille et qui m'importe.

Ibrahima Boubacar Yoro Maiga



NIGER : au moins 70 soldats tués dans une nouvelle attaque près de la frontière avec le Mali

Paul Diarra



Hon karim koni est parti feter le reveillon avec nos famas okoni kera pian et toi qui na meme pas quitter bamako toi aussi tu oses glousser ko karim ne doit pas feter, si toi tu es un vrai patriote va feter le reveillon aupres de nos famas et fou nous la paix On demande aux chomeurs et aux paparazis daller travailler sinon mone be do ba faga



Amadou Tall



FRANCE/RETRAITES : LA BOMBE N'EST PAS DÉSAMORCÉE

Le PM français, Edouard PHILIPPE, vient d'exposer, 44 minutes durant, le nouveau système de retraite que #MACRON Veut appliquer à la France.

C'est cette question qui a mis la France en grève depuis une semaine et paralysé la vie dans le pays.

La bombe, à mon avis, n'a pas été désamorcée. Dur dur pour nous parents là-bas.

Bina Sogoba

C'est fait !!!

Le français CHRISTOPHE Sevillon déclaré hier persona non grata au Mali a quitté le Mali hier tard dans la nuit par Royal Air Maroc en destination de Paris via Casablanca.

Ce mercredi 11 décembre 2019 à 02 h 25 mns son vol a décollé du sol malien. Merci ibk



Un recrutement massif de 10 000 nouveaux soldats en vue pour renforcer les capacités des FAMA dans leur lutte contre le terrorisme au Mali. Très belle initiative du gouvernement malien.

Dans peu de temps.

Avp/Bina Sogoba

Soro Guillaume Kigbafori

Communiqué

Le lundi 9 décembre 2019, aux environs de 19h, M. KONATE Zié, membre du Comité d'Orientation et de Coordination de Génération et Peuples Solidaires (GPS) a échappé à une tentative d'enlèvement dans son village natal Keibla, Sous-Préfecture, de Daloa, Région du Haut-Sassandra, où il s'était rendu dans le cadre des obsèques de sa sœur cadette. En effet, alors qu'il revenait sur Daloa, le cortège de M. KONATE Zié, a été infiltré par un étrange véhicule de type Mercedes c/class de couleur bleu immatriculé 4917 JF01 avec quatre (04) personnes à bord. La vigilance des jeunes du village de Keibla a permis de dérouter ces scélérats et de déjouer ainsi leur funeste projet.

Face à cette situation, GPS lève une vive protestation et condamne avec vigueur et force la réapparition du phénomène « d'escadron de la mort » autrefois dénoncé et qu'on croyait définitivement banni dans notre pays.

Cette pratique qui vise à museler et à faire taire l'opposition et les opposants n'honore pas la Côte d'Ivoire, dont la priorité des dirigeants devrait être la construction de la démocratie et de l'État de droit



ainsi que du respect des libertés.

C'est le lieu ici, d'interpeller le Gouvernement, la communauté nationale et internationale ainsi que les organisations des droits de l'homme et de la société civile sur ces actes d'une autre époque.

Fait à Abidjan le 10 Décembre 2019

Pour GPS

Monsieur Messou Kouablan

Awa Sylla

Une grosse attaque au Niger a Tillabery. Dieu sauve le peuple nigérien.



Ils doivent tous aller à PAU et revoir les choses.

Monsieur tweet doit dire dans un tweet les conditions que mon EX exige au chéri de Brigitte pour PAU.

Il rate l'occasion toujours de se t..... mais comme dit mon chéri Moustaph Maiga il faut que je félicite son grand frère et mon EX. J'espère que les conditions seront remplies par le chéri Brigitte.



Touré Abdoul Karim

C'est terrible, les pertes que l'armée nigérienne a encaissé ces derniers temps. Le droit d'appropriation du sahel se joue maintenant.

Nous sommes dans l'urgence de faire face à ce qui se



dessine entre les différents pays concernés.
Touré Abdoul Karim



Yattassaye Baye

Yattassaye Baye à Les maliens unis pour le Mali
Le chef du groupe indépendantiste Bilal_Ag_Acherif affirme que " le faite que bamako a expulsé #Christophe_Sivillon le chef du bureau de la MINUSMA de Kidal après son discours lors du congrès de MNLA le 30 novembre 2019 est une décision triste et irresponsable." Selon lui " la plus grande menace de l'unité du Mali vient de ceux qui en parle beaucoup à Bamako tandis que leurs comportements est incompatible avec leurs paroles."
Apparemment notre frère #Bilal est choqué par le départ de son protégé hein, mais il sera éduqué par le redéploiement de l'armée et de l'administration malienne dans la ville malienne de #Kidal
Que Bilal sache qu'un groupe rebelle ne pourra pas se hissé éternellement à la place d'un Etat. Toutes choses à une fin.
Mon frère #BilalAg_Acherif, il faut comprendre que c'est Bamako qui est la capitale malienne de kayes à Kidal.
La récréation est terminée on va partir en Alger enfin d finalisé est conclure l'accord d'Alger dans l plus grande fermeté est transparence aux yeux d tous .



On peu pas faire le Mali sans le malien .
Baye yattassaye l'enfant beni d l'Afrique

RFI Afrique

Le président turc Recep Tayyip Erdogan a affirmé mardi 10 décembre que son pays était prêt à envoyer des troupes en Libye. Ankara pourrait ainsi renforcer son appui militaire au gouvernement libyen d'union nationale de Favez el-Sarraj, en se prévalant d'un récent accord récemment signé.



Ambassade des Etats-Unis au Mali

Restez vigilant -- Précautions de sécurité des vacances 2019.

Pendant la période des fêtes, les mesures de sécurité restent renforcées en raison des menaces permanentes posées par les organisations terroristes transnationales et les individus inspirés par l'idéologie extrémiste dans toute l'Afrique.

Des extrémistes violents continuent de comploter des enlèvements et des attaques au Mali. Ils peuvent attaquer avec peu ou pas d'avertissement, en ciblant des clubs de nuit, des hôtels, des restaurants, des lieux de culte, des missions diplomatiques occidentales et d'autres lieux fréquentés par des étrangers. Veuillez faire preuve d'une prudence particulière pendant la période des fêtes et lors des fêtes de fin d'année.



Embassy of the United States of America
Bamako, Mali

malikile.com

La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services ! *



Michel COLLON : La France est un Etat qui terrorise l'Afrique



Michel Collon est l'un des intellectuels européens honnêtes qui témoigne sur des plateaux télévisions du banditisme des pays occidentaux dans le reste du monde.

Lors d'une interview explosive donnée à la chaîne russe Sputnik, l'intellectuel belge a fustigé la politique hypocrite de Paris en Afrique notamment au Sahel. Pour lui, l'objectif principal de l'intervention militaire de la France au Mali est de piller sans pitié les richesses du peuple malien.

«Toute l'intervention de la France au Mali est complètement hypocrite parce : Premièrement : On dit qu'on va se battre contre les terroristes islamistes, mais ce sont les terroristes islamistes que la France et ses amis viennent d'armer en Libye et tout le monde a dit qu'une fois qu'ils auront fini avec la Libye ça va servir de base pour aller faire la même chose au Mali, au Niger...dans toute cette région. Deuxièmement : L'armée malienne voulait se battre contre ces islamistes et la France s'est arrangé pour la rendre impuissante afin que ça ne puisse avoir lieu. C'est très hypocrite ! Troisièmement : Tous les témoignages disent, maintenant, au début une partie de la population a pensé que l'armée française pourrait amener du bien. Mais, maintenant, ils sont très déçus. Et en réalité, tout se passe comme si cette opération ne voulait pas mettre fin aux dangers terroristes, mais faire en sorte qu'elle reste là le plus longtemps possible et que la France ait des raisons de garder son contrôle militaire sur les ressources néocoloniales. Il y a de l'or, des diamants, de l'uranium et du pétrole. C'est pour cela que Macron est là », a-t-il expliqué.

■ Oumar Ly

Bandiagara : Le village de Banani attaqué par des assaillants

Voici le macabre bilan de l'attaque par les criminels sans foi du village de BANANI dans la commune Rurale de SANGHA, Cercle de BANDIAGARA. Le plus grand Hôtelier de BANANI: Issa GUIROU a été tué; sa sœur gravement blessée se trouve à l'hôpital de SANGHA. Plus d'une centaine de motos brûlées. Des bétails emportés, des charrettes brûlées et emportées; des boutiques incendiées. La désolation est totale à Banani et l'ensemble du pays DOGON.

Violence Basée sur le Genre : Le programme « MUSO » accueille plusieurs jeunes



Dans le cadre de la campagne internationale 16 jours d'activisme contre la violence basée sur le genre (VBG), le Centre Américain de Bamako a accueilli plusieurs jeunes hommes et femmes maliens lors de son programme bimensuel "Musso", le 4 décembre 2019, pour une session de brainstorming sur les différents types de VBG, leurs causes, conséquences et les solutions possibles. Les participants, hommes et femmes, ont eu des échanges francs et engagés sur la question et ont travaillé en groupes pour proposer des solutions possibles pour réduire la violence basée sur le genre au Mali, y compris l'intensification des sanctions contre les coupables de VBG; l'adoption par l'Assemblée nationale de lois favorisant l'équité entre les hommes et les femmes et condamnant formellement les violences physiques et psychologiques; l'ouverture de centres spécialisés pour le suivi précoce des cas de violences conjugales; la sensibilisation des filles et femmes aux types de violence et comment y faire face. Les participants ont également appelé à l'implication des chefs religieux musulmans dans la lutte contre la violence basée sur le genre. Selon des estimations, 2767 cas de VBG ont été enregistrés de janvier à septembre 2019 au Mali, tandis que la dernière enquête démographique et sanitaire (EDS) note que 96% de toutes les femmes et les filles ont survécu à des violences sexuelles et à la violence basée sur le genre. Dans 93% des cas, l'agresseur était le mari actuel ou un partenaire intime.



Lutte antiterroriste au Sahel : Le chef de la diplomatie européenne plaide pour des missions renforcées



Le nouveau haut représentant de l'Union européenne pour les Affaires extérieures, Josep Borrell (image d'illustration)

Le nouveau haut représentant de l'Union Européenne pour les Affaires extérieures, Josep Borrell, a rencontré le ministre français des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, ce mardi 10 décembre. Le chef de la diplomatie européenne a plaidé pour un renforcement des missions menées par l'UE au Sahel.

Depuis des mois, Paris réclame un appui plus conséquent de l'Europe sur le terrain sahélien. Une demande réitérée mardi par Jean-Yves Le Drian le ministre des Affaires étrangères, à l'issue de son entretien avec Josep Borrell, le haut représentant de l'Union Européenne pour les affaires extérieures.

« L'Union fait beaucoup, déjà, mais la dégradation de la situation sécuritaire en particulier au Mali et Burkina, fait qu'il faut une présence renforcée. Nous devons, je pense, faire plus et mieux. Mieux assurer le déploiement et la coordination des forces de défense et de sécurité au Mali, plus près de la zone d'engagement, mieux former et accompagner les forces armées du G5. » Josep Borrell a lui plaidé pour un renforcement des missions menées par l'UE dans la région. Car à ses yeux, le Sahel doit devenir une des plus grandes priorités pour l'Europe. **« L'UE a trois missions au Sahel. Une mission de défense, deux missions de sécurité. Nous devons les élargir et approfondir leur ambition ».**

Malgré cet engagement du vice-président de la Commission européenne, la mise en place du P3S (le partenariat pour la sécurité et la stabilité du Sahel) auquel les Européens seront associés pourrait prendre du retard. Car selon nos informations, la réunion constitutive de cette structure prévue vendredi en marge du Conseil européen, devrait être repoussée à mars 2020. Motif ? « Il y a des consultations supplémentaires à mener », explique-t-on de source diplomatique.

Par ailleurs, Josep Borrell a été convié au sommet qui doit réunir le 16 décembre à Pau les présidents des pays du Sahel et Emmanuel Macron. Ce dernier a invité les chefs d'Etat du G5 Sahel à clarifier leur position sur la présence militaire française. Depuis lundi, Christophe Bigot, l'envoyé spécial de la France pour le Sahel fait le tour des capitales sahéliennes pour remettre aux différents chefs d'Etat une invitation personnelle du président français à ce sommet.

Lycée public de San : Un prof sauvé de la fusillade d'un élément de l'AEEM



Le lundi (10/12/2019) au Lycée Yacouba Traoré de San (Lycée Public), un professeur qui surveillait les élèves dans l'exécution des épreuves de la première composition a été agressé par un élément de l'AEEM à main armée.

Pour la mise en place des bureaux de l'AEEM, une délégation de ladite association était à San ce matin. Après l'IFP de San, une partie de la délégation s'est rendue au Lycée Public de San. Un individu, qui se faisait appeler missionnaire de l'AEEM et venu de Ségou, est rentré dans la cour de l'établissement. Sans passer par l'administration, il s'adressa à un professeur, qui surveillait dans une salle de classe, pour lui demander de lui permettre de rentrer en classe et de faire sortir les élèves pour la mise en place du bureau. Le professeur lui demanda de passer à l'administration d'abord pour aviser les responsables de l'établissement et le missionnaire refusa. C'est ainsi qu'il a demandé à certains de ses éléments de venir prendre le professeur. Malgré cette menace le professeur l'empêcha d'avoir accès à la salle de classe. Étant en colère, il sortit son fusil et tira sur le professeur et au moment de tirer, un de ses éléments lui bouscula la main et la balle va vers le toit de la salle de classe. Les élèves pris par peur ont déserté la classe en sautant par les fenêtres.

Après cet acte ignoble, le corps professoral de l'établissement a tenu une réunion extraordinaire. Il a décidé d'arrêter toutes les activités pédagogiques si l'élément de l'AEEM, venant de Ségou et en mission à San, n'est pas traduit devant la justice.

■ Amadou T KONÉ

Abonnez vous à votre journal numérique

Malikilé

pour recevoir les dernières informations

Malick Coulibaly à propos d'IBK et les dossiers de corruption : «Jamais nous n'avons été interpellés relativement à une interpellation»



Malick Coulibaly, le ministre de la Justice

Le ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Malick Coulibaly, a répondu aux interpellations concernant son département à la 24e session de l'Espace d'Interpellation Démocratique, tenue ce mardi 10 décembre 2019. Le jury était présidé, cette année, par notre compatriote, Me Soyatta Maïga, Présidente de la Commission africaine des droits de l'Homme et des peuples.

Malick Coulibaly est clair: aucune immixtion du président de la République dans les dossiers en cours devant la justice. Le ministre de la Justice réagissait aux propos d'un interpellateur assimilant à la «trahison», la déclaration du président IBK de ne pas intervenir dans les décisions de justice, généralement rendue en «défaveur des moins nantis». A en croire le Garde des Sceaux, «la justice travaille les mains libres». «Je le confirme», assure-t-il, après avoir déclaré: «Jamais nous n'avons été interpellés relativement à une interpellation».

Profitant de la tribune qui lui est offerte, et surtout avec l'éloquence qui le caractérise, le ministre de la Justice a annoncé des réformes visant à améliorer la protection des Droits de l'homme dans notre pays. Ainsi, le Décret d'application de la Loi sur la protection des défenseurs des droits de l'homme était en examen, ce mardi 10 décembre, en réunion interministérielle. Aussi, informe le Garde des Sceaux, ce mercredi, une réunion interministérielle se penchera sur les textes de création de la Direction nationale des Droits de l'Homme.

Quant à son interpellation par le collectif Gambana sur les pratiques de l'esclavage dans la région de Kayes, Malick Coulibaly dit qu'en vertu de l'article premier de la Convention de Genève sur l'esclavage, les évé-

Kidal/Nord du Mali : La réaction du MNLA après l'expulsion du Chef du bureau de la MINUSMA



Les responsables politiques du Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA) ont réagi suite à la décision du gouvernement prise le 10 décembre d'expulser du Mali le Chef du bureau de la MINUSMA à Kidal.

Si la mission onusienne souhaite tourner la page après l'incident provoqué par son représentant à Kidal, le MNLA attend une toute autre réaction de la part de la communauté internationale.

Selon Billal Ag Achérif, le secrétaire général du MNLA, « la façon dont la MINUSMA traitera ce problème nous montrera si elle est bien indépendante et neutre ou tout simplement sur ordre d'un ministre à Bamako !! »

Celui qui s'exprime rarement est sorti de son silence pour qualifier la décision du gouvernement de « triste et irresponsable ». D'après lui, « aujourd'hui, la plus grande menace à l'unité du Mali vient de ceux qui en parlent beaucoup à Bamako tandis que leur comportement est incompatible avec leurs paroles ».

« Cette décision devrait être considérée par le Conseil de sécurité de l'ONU comme un pas négatif vers la consolidation de la paix et la mise en œuvre de l'accord de paix », estime Mohamed Ould Mahmoud, un autre cadre du MNLA.

Il espère que « la communauté internationale fera entendre sa voix et prendra les dispositions nécessaires pour ramener les autorités maliennes sur la voie réelle qui traite des véritables enjeux. »

nements de malheureux de Kayes sont plutôt des «atteintes à la dignité». «Ces pratiques discriminatoires et néfastes ne sauraient être tolérées dans un Etat de droit», a indiqué le ministre Coulibaly. A ses dires, la répression n'est pourtant pas une solution idéale contre ces pratiques.

Les Maliens, préconise le ministre, doivent se parler. C'est pourquoi, révèle-t-il, une Conférence régionale est en cours de préparation pour une issue heureuse à ces pratiques qui n'honorent pas notre pays dont la constitution dans son Article 2 stipule: «Tous les Maliens naissent et demeurent libres et égaux en droits et en devoirs».

■ Mamadou TOGOLA

An Bé Gnogon Bolo
On est ensemble

Malitel
Proche de vous



**REJOIGNEZ LE 1^{ER} OPÉRATEUR GLOBAL
DES TÉLÉCOMMUNICATIONS AU MALI.**

Malitel votre réseau favori

service client : 6700 
www.malitel.ml 
www.facebook.com/malitel.official 

Lutte contre la corruption : Les magistrats sur piédestal !



Dans le cadre de la Journée mondiale de lutte contre la corruption, l'Office centrale de lutte contre l'enrichissement illicite (OCLEI), sous la houlette du ministre de la Justice, Garde des Sceaux et des Droits de l'Homme, Me Malik Coulibaly, a organisé, une session d'échanges et d'information.

La tenue de cette session s'inscrit dans le cadre du lancement de la semaine nationale de lutte contre la corruption. Elle a regroupé les magistrats et plusieurs partenaires techniques et financiers du Mali. Pour rappel, l'OCLEI est né de la volonté de notre pays de mener une lutte efficace et coordonnée contre l'enrichissement illicite à l'intérieur et à l'extérieur du Mali. « Cela, conformément à la résolution 54/ du 31 octobre 2003 de l'Assemblée générale des Nations Unies, déclaré le 9 décembre » a déclaré le président de l'OCLEI, Moumouni Guindo.

Pour lui, cette résolution de l'AG de l'ONU vise à sensibiliser au problème de corruption et faire connaître le rôle de la convention dans la lutte contre de celle-ci et sa prévention.

Ainsi, le dossier brûlant de la session était d'informer l'opinion publique sur les actions entreprises dans le cadre de lutte contre la corruption, la délinquance économique et financière au Mali et sensibiliser sur le phénomène en vue de restaurer un climat de confiance entre les pouvoirs publics et les citoyens.

La séance participe de la vision de son Office de développer et à promouvoir la concertation,

la collaboration et la coopération avec l'ensemble des acteurs impliqués dans la lutte contre la corruption, édifié Moumouni Guindo. « Il va sans dire que les magistrats, de tous ordres, ont un rôle primordial. C'est un truisme incontestable car il n'y a pas et ne saurait y avoir de lutte contre la corruption sans justice », a-t-il estimé.

Le ministre de Justice et des Droits de l'Homme, Garde des Sceaux a expliqué qu'il agira de mobiliser les magistrats pour la lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite en particulier.

Pour Me Malik Coulibaly, la première responsabilité des magistrats en la matière est reconnue dans la Convention des Nations Unies contre la corruption. Cette dernière énonce en son article 11 « compte tenu de l'indépendance des magistrats et de leur rôle crucial dans la lutte contre la corruption, chaque Etat-partie prend, conformément aux principes fondamentaux de son système juridique, des mesures pour renforcer leur intégrité et à prévenir les

possibilités de les corrompre, sans préjudice de leur indépendance. Ces mesures peuvent comprendre des règles concernant leur comportement ».

Le ministre Coulibaly aussi expliqué que la bataille contre ce mal ne peut être gagnée lorsque trois conditions sont remplies : l'engagement politique, la rigueur dans l'application de la loi par les magistrats et le respect scrupuleux des règles d'éthique et de déontologie qui encadrent l'exercice de leur profession. La création des structures de contrôle ou de vérification comme l'OCLEI, dira-t-il, sont notamment des efforts financiers consentis et les réformes structurelles mises en œuvre illustrent parfaitement l'engagement politique.

« Ce qui explique notre dispositif de lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite est l'un des meilleurs espaces communautaires auxquels notre pays fait partie », a-t-il annoncé.

A croire Me Malik Coulibaly, une synergie d'action entre l'OCLEI et la justice est indispensable dans la mesure où l'Office est non un appareil de répression, mais un organe d'investigation.

« Cette lutte contre la corruption est essentiellement pour la stabilité et le progrès de tout le Mali » a annoncé l'ambassadeur du Royaume des Pays-Bas au Mali. A cet égard, Joke Oppewal a invité les populations à accompagner davantage le Gouvernement dans ce combat.

Il a lancé un appel à dénoncer toute personne soupçonnée de corruption dans les institutions en appelant le numéro vert gratuit : 80 00 22 22.

■ Ibrahim Sanogo



La 24^e édition d'espace d'interpellation démocratique : Un engagement autour de l'exercice



La 24^e édition de l'espace d'interpellation démocratique s'est tenue au CICB sous présidence de Dr Boubou Cissé, premier ministre. 246 dossiers ont été retenus dont 38 ont fait l'objet de lecture publique. Cet événement à travers lequel, les plaignants ont eu l'opportunité d'exprimer les différents problèmes avec l'espoir de connaître un lendemain meilleur. Le nombre important des dossiers de cette année montre à suffisance combien les maliens sont assoiffés du pouvoir.

Depuis 1994, cet exercice démocratique a été institutionnalisé au Mali. Sans tabou les gouvernés lésés interpellent les gouvernants directement. L'édition de cette année s'est tenue au Centre international de conférence de Bamako, en présence du Premier ministre, Dr Boubou Cissé et de plusieurs membres du gouvernement. L'invité d'honneur de cette année était Mbari Calixte Aristide de la Commission de l'Union africaine et Aguibou Bouaré, président de la Commission nationale des droits de l'Homme (CNDH) en était l'invité spécial. 465 demandes d'interpellation contre 454 en 2018 ont été enregistrées par le secrétariat permanent de l'EID au compte de la 24^e édition.

Après dépouillement et analyse, la commission préparatoire a retenu 246 dont 38 dossiers ont été lus et 208 pour suite à donner par les départements ministériels concernés. 219 dossiers restants n'ont pas été retenus pour défaut de conformité avec les critères définis par le règlement intérieur de l'EID.

La participation des Maliens à cet exercice est en train de prendre de l'ampleur d'année en année. En 2015, la session a enregistré 206 demandes, en 2016, 234 dossiers et en 2017, plus précisément 280 et puis 454 demandes, en 2018. Au cours de cette session de 2019, environ 4 demandes des Maliens de la diaspora ont été entendus. Pour cette année, les problèmes sécuritaires et fonciers dominaient. À côtes de ceux-ci, il y a également les détournements de fonds des particuliers, les problèmes de chômage des sortants de certaines facultés des universités publiques du Mali et le non suivi de certains engagements.

A en croire, Aguibou Bouaré, cette édition de l'EID se passe alors que le pays est en guerre. Une guerre asymétrique à lui imposée par les forces obscurantistes ayant perdu toute humanité, ignorant tout sens de la dignité humaine. Ainsi, à son corps défendant, soulignera-t-il, notre pays est devenu un terrain favorable à des violations et abus de droits humains multiples, récurrents souvent graves. « Les conflits intercommunautaires prennent des proportions inquiétantes dans les Régions de Mopti et Ségou, sources également de violations gravissimes des droits humains. La violation des droits humains en lien avec l'esclavage par ascendance qui nécessite une prise en charge rigoureuse par anticipation pour éviter le pire à travers l'adoption d'une loi l'incriminant avec ses pratiques assimilées. Mais aussi, une loi sur la prévention et la répression des violences basées sur le genre assortie d'un mécanisme de prise en charge des victimes », a-t-il souhaité.

Le représentant de la Commission de l'Union

africaine, Mbari Calixte Aristide, a exprimé sa satisfaction et son appréciation pour cette initiative qui honore les services du Médiateur de la République, les autorités et le peuple maliens. Selon lui, c'est une initiative admirable qui mérite de faire école ailleurs dans d'autres pays d'Afrique. Car ces sessions permettent aux citoyens de s'exprimer et de partager leurs préoccupations avec les dirigeants et aux pouvoirs publics d'être informés du quotidien des populations pour trouver des réponses appropriées à leurs attentes.

Plusieurs organisations de défense des droits de l'Homme ont apporté leurs contributions lors de cette cérémonie. Il s'agit d'Amnesty international, du Regroupement pour la défense des consommateurs du Mali (Redecom), de l'Association malienne des droits de l'Homme (AMDH), le CN-CIEPA/WASH, etc. Ces organisations ont salué l'initiative de l'EID, appelant à punir les auteurs d'atteinte aux droits humains dans les Régions Nord et dans celles de Mopti et Ségou. Elles ont aussi dénoncé l'esclavage et ses pratiques assimilées dans la Région de Kayes, avant de plaider pour l'adoption d'une loi contre les Violences basées sur le genre, contre l'esclavage, pour la satisfaction des besoins essentiels des consommateurs, pour la réparation des erreurs judiciaires des magistrats.

Le jury d'honneur de cette édition, était présidé par Me Soyatta Maïga, présidente sortante de la Commission africaine des droits de l'Homme et des peuples. Elle était accompagnée dans cette lourde et exaltante mission par Mme Awa Nana Daboya, Médiateur de la République du Togo, de Catherine Choquet, militante des droits de l'Homme, de Thierno Hady Thiam, représentant du Haut conseil islamique du Mali, des représentants du Barreau malien, du Collectif des femmes du Mali et de la Conférence épiscopale du Mali. Les personnes ressources accompagnant ce jury sont l'ancien ministre de la Communication et membre de la Haute autorité de la communication (HAC)

Après l'installation des membres du jury, le Médiateur de la République, Baba Akhib Haïdara, qui a ouvert les travaux, a indiqué que l'EID est certes une singularité de la démocratie malienne, mais son principe est inhérent à toute démarche vers une démocratie africaine moderne et conforme aux objectifs visés par la Charte africaine de la démocratie.

■ Ibrahim Sanogo

Fonction publique des Collectivités territoriales : Le SYNTRACT en débrayage

Le Syndicat National des Travailleurs des Collectivités Territoriales (SYNTRACT) a entamé une grève de 72 heures, mercredi 11 décembre 2019, suite à l'échec des négociations avec la partie gouvernementale. Ce mot d'ordre de grève intervient à la suite du non-satisfaction des points d'accord de revendications inclus dans le Procès-verbal de conciliation entre ledit syndicat et le gouvernement, du 26 juin 2019.

Ces points de revendication ayant préalablement fait l'objet d'accord n'ont finalement pas été mis en exergue par le gouvernement. C'est ainsi que le SYNTRACT a décidé de passer à la vitesse supérieure en prenant le taureau par les cornes. Cette grève a paralysé l'administration. Au moment où le Mali est cité comme un exemple en matière de décentralisation, il est anormal, estiment les agents des collectivités territoriales, qu'il ait une discrimination entre les fonctionnaires des collectivités et les autres agents publics. Et pour cause ? Les agents des collectivités territoriales dénoncent le fait qu'ils sont les seuls agents à être assujettis aux collectivités pendant que les enseignants et les agents sa-

nitaires, du même ordre, eux, sont payés par l'Etat. Quand on sait les difficultés avec lesquelles les collectivités territoriales perçoivent les impôts et taxes (TDRL), qui sont difficilement mobilisables, on comprend alors la précarité dans laquelle se trouvent les agents des collectivités territoriales dont certains d'entre eux ont près de mois d'arriérés de salaires.

Les revendications tournent autour de douze points essentiels, dont nous pouvons, entre autres, citer : la prise en charge des salaires et accessoires de salaires des fonctionnaires des collectivités territoriales du cadre de l'administration générale ; la mise en œuvre d'un plan de carrière de ces fonctionnaires ; le paiement intégral de leurs salaires de l'année 2019. S'y ajoutent la mise en application du décret de mise à disposition des fonctionnaires des collectivités territoriales dans les services centraux de l'Etat ; l'inscription de crédits dans la Loi des finances représentant le montant des salaires et accessoires de salaires ; l'adoption d'un arrêté interministériel fixant les bases et maximaux des taux de primes et d'indemnités allouées aux fonctionnaires des collectivités territoriales conformément à l'article 72 de la Loi n°2018-035 du 27 juin 2018. Portant statut des fonctionnaires des collectivités territo-

riales.

A en croire notre source, actuellement, force est de constater que les fonctionnaires des collectivités territoriales du cadre de l'Administration générale sont très marginalisés, comparativement à leurs homologues de l'Etat et autres des collectivités territoriales. Cet état de fait s'explique par l'injustice flagrante créée par l'Etat entre les fonctionnaires d'une même fonction publique des collectivités territoriales. Par exemple, les fonctionnaires du cadre de la santé et du développement social, de l'éducation, de l'emploi et de la formation professionnelle sont payés par l'Etat et ceux des collectivités territoriales du cadre de l'Administration générale sur les ressources insuffisantes des collectivités territoriales.

Aux dires d'un des responsables du Syntract, les autorités doivent savoir que les Collectivités territoriales détiennent des ressources humaines qualifiées. Témoignent les différentes formations effectuées par les fonctionnaires des collectivités territoriales, admis au concours de recrutement direct en 2008 et qui ont suivi leurs formations dans les différentes régions du Mali, les (CT4). Sur 721 admis à ce concours à cette date, aujourd'hui ce nombre est tombé aujourd'hui à 430, soit 40% du taux d'abandon. Plusieurs milliards ayant été investis dans leur formation, les plus hautes autorités ne doivent pas négliger la fonction publique des collectivités.

■ Ibrahim Sanogo





Protection des enfants : **Save the Children** au chevet des enfants

La Rencontre d'échanges et d'information avec les leaders religieux sur la protection des filles, leur maintien à l'école et le mariage des enfants s'est tenu, mardi 10 décembre 2019, en présence du représentant du ministre de la Promotion de la Famille, de l'Enfant et de la famille. L'ordre jour portait sur la contribution au renforcement du dialogue social sur la protection des filles, leur maintien à l'école et le mariage des enfants.

Financé par le Royaume de Danemark, cette activité s'inscrit dans le cadre d'échanger avec les leaders religieux sur les causes et conséquences du mariage d'enfants au Mali.

Pour le représentant de l'ONG Save the Children, Souleymane Touré, plus d'une fille sur deux est mariée avant l'âge de 18 ans, ce qui situe le Mali au 6ème rang des pays ayant les plus forts taux de prévalence de mariage d'enfants au monde.

En outre, il précisera que les causes du mariage d'enfants sont nombreuses et complexes notamment, la sauvegarde de la virginité de la fille, le renforcement des liens de parenté, l'analphabétisme entre autre. « **La persistance de la pratique du mariage d'enfants au Mali sont moins connues. Donc j'inter-**

pelle tous les acteurs qui sont concernés afin qu'ils expérimentent des approches novatrices qui soient même d'insuffler une nouvelle dynamique dans la prévention du phénomène », a-t-il poursuivi.

Le représentant du Save Children au Mali dira que le mariage d'enfants a aussi des impacts négatifs sur la santé des mères et enfants au Mali, 37% des femmes ont eu leur premier enfant avant l'âge de 18 ans. Liées aux mariages d'enfant, les grossesses précoces créent des risques importants pour les mères adolescentes et leurs enfants, a-t-il ajouté.

A l'instar de plusieurs autres pays africains, le mariage des enfants représente un grand défi dans la réalisation des droits humains et des enfants en particuliers. Ses conséquences sont importantes. En effet, dans les pays d'Afrique sub-saharienne, se marie à 15 ans au lieu de 18 ans.

Selon le document, le taux de prévalence est de 52% pour les enfants mariés avant l'âge de 18 ans et de 17% pour les unions avant l'âge de 15 ans.

Par la même occasion, l'Imam de Torokorobougou a exhorté ses frères musulmans à mettre l'accent sur l'éducation des enfants. « **L'islam a offert beaucoup de responsabilité à la femme et au mariage. Avant, les musulmans donnaient leurs filles à l'âge de 12 ans. Mais aujourd'hui, on ne peut**

pas les marier à l'âge de 11 ou 12 ans car les experts dans ce domaine ont démontré que cette pratique peut porter préjudice à l'enfant », a expliqué, Mahamadou Moussa Diallo.

Au Mali, le mariage d'enfant représente l'une des causes principales du décrochage scolaire chez les filles de 10 à 14 ans, qui est de 58% au niveau national contre 49,1% pour les garçons du même âge. Il contribue aux inégalités dans l'accès à l'éducation.

Le Chef de division de la direction nationale de la Femme et de l'enfance, Harouna Samaké a ajouté que les approches s'inscrivent dans un processus communicationnel et d'interaction positive qui met en exergue les points de vue et positions des acteurs politiques, religieux et techniques, afin d'avancer des stratégies et solutions efficaces.

S'agissant des résultats attendus, le niveau de compréhension des leaders religieux sur les causes et les conséquences du mariage d'enfants sont renforcés. Ensuite, les points de vue et orientations des leaders religieux sur les approches et stratégies efficaces pouvant faciliter la prévention de la pratique du mariage d'enfants, sont recueillis et documentés. Enfin, des propositions concrètes sont faites pour la mise en place opérationnelle d'un réseau national inter-religieux de prévention du mariage d'enfants et de promotion du maintien scolaire des filles.

■ Ibrahim Sanogo

COMMUNIQUE DE LA CMA

Communiqué de la CMA suite à la polémique suscitée dans les milieux officiels maliens par la prise de parole du chef de bureau de la MINUSMA à Kidal au congrès Ordinaire du MNLA



Communiqué N°23/CD/19

La Coordination des Mouvements de l'Azawad exprime toute son indignation, son étonnement et sa préoccupation face aux réactions du gouvernement et de certaines institutions de la république du Mali suite aux interprétations diverses et complètement sorties de leur contexte des propos du chef du Bureau de la MINUSMA à Kidal à l'occasion du quatrième congrès ordinaire du MNLA, les 30 Novembre, 01 et 02 Décembre 2019.

L'intervention du représentant de la MINUSMA ne peut être prise pour éléments de défense ni du MNLA encore moins de la CMA qui n'en ont guère besoin en dehors du cadre légal posé par l'Accord pour la Paix et la réconciliation au Mali issu du processus d'Alger et la nécessité de sa mise en œuvre.

Les passages dans l'intervention du représentant de la MINUSMA qui ont suscité l'émoi de la partie gouvernementale sont ceux où il salue : « les délégations venues du Mali et de l'étranger... » et quand il fait mention de « la légitimité du MNLA auprès des populations à Kidal et dans toutes les

régions du Nord... ».

Au Congrès du MNLA, il y avait bien des délégations venues du Mali et des délégations venues de l'extérieur! Quant à la légitimité du MNLA, les populations de l'Azawad n'ont pas attendu les propos du représentant de la MINUSMA pour le démontrer depuis des années et son congrès en a fait l'éloquente démonstration.

La CMA dénonce avec véhémence, la frilosité dont font montre certains responsables de haut niveau, qui faute de maîtrise des réalités du terrain associent toute activité d'un mouvement membre à une tentative de soustraction de Kidal de la souveraineté nationale comme si, tous nos engagements, notamment les dispositions actées dans l'accord pour la paix, ne présentent aucune garantie. Elle s'interroge par ailleurs sur la nouvelle posture du gouvernement du Mali qui a consisté ces derniers mois à opérer des blocages répétés dans la mise en œuvre de l'accord et concentré ses efforts sur de stériles tapages médiatiques focalisés sur Kidal faisant semblant d'ignorer que seule la mise en œuvre diligente dudit accord pourra normaliser la situation non seulement à Kidal mais également dans

l'ensemble des régions de l'Azawad. Cette politique de nuisance sciemment adoptée pour décrédibiliser et affaiblir la CMA auprès des partenaires communs, accompagnée de méfiance, de sape et de repli chaque fois que la CMA s'évertue de dénoncer le manque de volonté évident de la mise en œuvre de l'Accord sont sans aucun doute de nature à gager dangereusement le processus de réconciliation. La sacro-sainte notion de la souveraineté de l'Etat à laquelle la CMA a pleinement souscrit depuis l'Accord préliminaire de Ouagadougou en 2013, que ces responsables invoquent à tout bout de champ contre toute voix discordante, n'est-elle pas finalement une diversion, une parade à leur impotence avérée de mettre sur les rails, le train de la concorde nationale.

La CMA rappelle que la reconstruction du Mali ne peut être l'œuvre d'une seule partie, mais de toutes les parties qui se sont engagées à partager cette lourde mais honorable responsabilité en signant l'Accord en 2015.

La Coordination des Mouvements de l'Azawad croit fermement que les engagements sincères dans la recherche de la concorde nationale obligent toutes les parties à faire des concessions courageuses qui doivent bannir définitivement du champ d'action le spectre d'un antagonisme permanent qui sape tous les efforts de la restauration de confiance nécessaire.

La CMA appelle enfin la MINUSMA à clarifier et imposer son indépendance à l'égard de toutes les parties et de ne plus céder aux injonctions d'aucune partie signataire de l'accord pour la paix issu du processus d'Alger.

Kidal; le 10 Décembre 2019

**Le Porte-Parole
Mossa Ag Attaher**

Sondage sur la politique française au Mali : Plus de 80% de la population ont une opinion défavorable



Le sentiment anti politique française est une réalité sans aucune ambiguïté : plus de 80% de la population ont une opinion défavorable de la France ; 77% pensent que la France est au Mali uniquement pour ses propres intérêts ; 62% pensent que la France doit quitter le Mali sans condition ; 73% pensent que la France est complice dans les attaques contre nos forces de défenses et 55,2% de la population pensent à la Russie comme meilleur allié pour nous sortir définitivement du gouffre ; tandis que 14,5% pensent à la Chine ; 11,7% pensent aux USA et seulement 7,4% pensent à la France.

La richesse de l'actualité nous a encore poussé à réaliser un sondage d'opinion auprès de la population. Le sondage en question utilise la méthode des quotas et s'est déroulé du 4 au 9 décembre 2019 dans le district de Bamako. La taille de l'échantillon est de 1 320 personnes de 18 ans ou plus. Les résultats sont donc représentatifs du district de Bamako et non du Mali tout entier.

Les aspects mesurés au cours du sondage sont entre autres:

1. L'opinion de la population sur la politique française au Mali.
2. L'opinion de la population sur la lutte contre la corruption et les récentes interpellations par la justice.
3. La cote de popularité des différentes per-

sonnalités politiques, religieuses et de la société civile.

Cette première contribution de l'étude traite de l'opinion de la population sur la politique française au Mali.

À la question de savoir : Avez-vous une opinion favorable ou défavorable de la France ? Il ressort de l'analyse des résultats que : plus de 80% de la population ont une opinion défavorable de la France (avec 62% très défavorable et 22% défavorable). Seulement 15,3% de la population ont une opinion favorable de la France. Concernant le travail de la France sur la crise malienne, il ressort de nos résultats que 85% de population sont insatisfaits de ce travail (avec 66% de très insatisfaits et 19% d'insatisfaits). Le sentiment anti politique française est donc une réalité sans aucune ambiguïté.

Concernant toujours la présence française au Mali, plus de trois personnes sur quatre (précisément 77%) indiquent que la France est au Mali uniquement pour ses propres intérêts. On a 16,6% qui soutiennent que la France est au Mali pour ses propres intérêts mais aussi pour aider le Mali, alors que seulement 4,6% soutiennent que la France est chez nous uniquement pour nous aider.

Est-ce que la France doit quitter ou rester au Mali ? Sur cette question, 62,1% de la population pensent que la France doit quitter le

Mali sans condition, 25,3% pensent que la France doit, soit changer soit quitter notre pays et 12,6% pensent que la France doit rester au Mali.

Est-ce que la France est complice ou non dans les attaques contre nos militaires ? Les réponses à cette question montrent que le niveau de frustration de la population est sans ambiguïté. En effet, jusqu'à 73% des Bamakois pensent que la France est complice dans les attaques contre nos forces de défenses, 12% pensent que la France n'est pas du tout complice et 15% n'ont pas pu répondre à cette question.

Même si la population est assez frustrée contre la France, elle est relativement sensible aux décès des militaires français. En effet, 53,3% de la population ont positivement apprécié le voyage du président IBK pour les obsèques des 13 militaires français tués. Cependant, 45,6% pensent que le Président IBK devrait envoyer un représentant (comme il le fait pour le décès de nos militaires).

Quelles alternatives pour sortir définitivement de cette crise ? Nous avons comparé quatre pays : la France, les USA, la Chine et la Russie.

En termes d'opinion sur ces pays : 82,6% de la population ont une opinion favorable de la Russie, cette statistique est de 78,9% pour la Chine, 60,2% pour les États-Unis et seulement 15,3% ont une opinion favorable de la France. Pour une résolution définitive de la crise, 89,4% de la population pensent qu'il est important de demander l'aide de la Russie ; 83,0% pensent qu'il est important de demander l'aide de la Chine, cette statistique est de 72,8% pour les États-Unis. En termes de comparaison entre les quatre pays, précisément à la question de savoir : Au jour d'aujourd'hui, selon vous, entre la France, la Russie, les États-Unis et la Chine qui sera le meilleur pays pour aider le Mali à retrouver une paix définitive ? Nous avons trouvé que 55,2% de la population pensent à la Russie comme meilleur allié pour nous sortir définitivement du gouffre, 14,5% pensent à la Chine, 11,7% pensent aux USA et seulement 7,4% pensent à la France, 11,2% n'ont pas pu faire un choix entre

Les quatre pays.

Quelles leçons tirer de ces résultats :

Au Président Macron : le sentiment anti politique française est tellement si fort et si clair qu'il ne peut être attribué à un ou deux hommes politiques (comme indiqué dans votre discours). Aussi, demander à notre Président IBK d'aller directement et les yeux fermés contre l'opinion des citoyens serait trop lui demander. C'est comme si on vous demandait de n'accepter aucun dialogue avec les gilets jaunes. D'ailleurs, que IBK vous félicite ou vous désapprouve (lors de votre rencontre) ne changera pas les opinions. Aussi, votre manière arrogante d'inviter nos Présidents, nous humilie et n'arrange pas la situation. Enfin, si vous décidez de quitter le Mali (absolument certain que vous n'allez jamais le faire même si les autorités venaient à vous le demander !) les Maliens pensent déjà à la Russie.

Au président IBK : vous êtes aujourd'hui entre le marteau et l'enclume. Si vous prenez position à côté du Président Macron, vous risquez d'être tristement célèbre aux yeux des Maliens. Si vous vous opposez catégoriquement au Président Macron jusqu'à lui demander de retirer ses troupes, sachez qu'il ne le fera point et vous pourrez même avoir une pression au plan international. Une des stratégies consiste à remettre la question de la présence française aux 5 ministres de la défense du G5 Sahel afin qu'ils fassent un diagnostic force-faiblesse de notre coopération avec la France dans les 30 jours suivants. Dites à Macron d'attendre les résultats de ce diagnostic.

Aux responsables de partis politiques : c'est le moment d'avoir une position claire vis-à-vis de cette grande question qui touche le Mali. Nous constatons malheureusement que rares sont les chefs des « grands » partis qui arrivent à avoir une position tranchée sur la France.

A la population malienne dans son ensemble : aucun pays ne va laisser ses propres préoccupations pour venir s'occuper des nôtres. Tirons toutes les leçons de tout ce qui nous arrive aujourd'hui afin d'avoir un lendemain meilleur.

Guindo Sidiki,
Ancien élève des écoles de statistique d'Afrique.

L'écrivain Doumbi Fakoly : « Les deux hélicoptères français ont été descendus »

Auteur d'une quarantaine d'œuvres, l'écrivain de renommée internationale Doumbi Fakoly a accordé, le weekend dernier, à son domicile à Sotuba-ACI, une interview à notre du quotidien LE COMBAT sur l'actualité du pays : la crise sécuritaire, le DNI, la lutte contre la corruption, le cas de Kidal et de la France. Avec des mots francs, la figure emblématique de l'écriture africaine révèle que les deux avions de l'ex-métropole n'ont pas fait de collision, mais ont été touchés par des tirs. Lisez !

Le Combat : Nous sommes au huitième mois de la formation d'un gouvernement dit de mission dirigé par le Premier Ministre Dr Boubou Cissé. Une équipe née d'une chaîne de contestations contre l'ancien locataire de la primature Soumeylou Boubèye Maiga. Quelle appréciation faites-vous de cette équipe ?

Doumbi Fakoly : Il n'y a pas de différence et il n'y aura aucune différence entre les gouvernements qu'IBK va demander à être formés. Il n'y aura aucune différence entre les Premiers Ministres parce qu'ils vont former le même type de gouvernement. IBK n'est pas seul responsable. Il a nommé un premier Ministre pour former un gouvernement afin de servir le Mali. Tout le monde sait qu'aucun de ces ministres ne sert le Mali, mais IBK.

Et le Ministre Tiébilé Dramé qui pense faire certains recadrages ?

Il n'a qu'à démissionner. C'est parce qu'il ne démissionne pas qu'ils sont en train de le servir. Il ne sert pas le Mali. Et si les Ministres ne sont pas d'accord qu'ils démissionnent. S'ils restent, c'est parce qu'ils sont d'accord. Ils tirent leurs intérêts en participant à ce jeu, c'est pourquoi il n'y a pas d'opposition au Mali. Ils servent IBK et ils se servent eux-mêmes. S'il y'avait des gens responsables derrière lui,

il ne ferait pas ce qu'il est en train de faire aujourd'hui.

Même appréciation pour Malick Coulibaly qui est en train de se faire une notoriété à travers la lutte contre la corruption ?

Lui, il fait exception. Mais s'il ne démissionne pas, ils vont le faire démissionner. On a vu le cas du Colonel Ba N'Dao. Il a été nommé ; il a voulu obliger tous les généraux à aller sur le terrain pour rendre compte. Ils sont allés comploter derrière lui et IBK l'a licencié. On sait la pression que Malick Coulibaly est en train de subir. Ils essaient de le chasser. Il y a beaucoup de généraux qui s'opposent à la déclassification du dossier des avions cloués au sol. Si tu veux être un "patriote" dans ce pays, tu es combattu. Il va démissionner par ce qu'IBK va céder à la pression. Il faut savoir qu'IBK ne gouverne pas pour lui-même, mais pour l'étranger et précisément Emmanuel Macron.

Le Président IBK serait alors un serviteur de Macron ?

C'est ce que les Maliens ne savent pas. Macron n'a pas été élu pour défendre la France, mais pour servir les intérêts du grand capital. Ce sont eux qui ont fait tout son financement. Macron est un serviteur et IBK est à son tour un serviteur de Macron. Je vois les gens brûler le drapeau, mais ce n'est pas la solution. On brûle le drapeau en pensant faire mal à Macron, mais lui il s'en fout de la France. Il est là pour défendre les intérêts du grand capital, de l'oligarchie financière du monde. Les intérêts de la franc-maçonnerie. Ils ont retenu la leçon du Portugal qui a insisté pour garder ses colonies, mais il a fini par tout perdre. Macron sait que si la France perd le Sahel, elle va devenir comme le Portugal. Il est là et profite de la faiblesse de nos chefs d'État. Lui, il pense qu'avec la violence, il peut se maintenir. S'il aimait la France, il allait chercher une autre solution. En brûlant le drapeau, les gens font



mal aux Français parce que les Français ne sont pas d'accord avec lui-même (Macron) surtout maintenant qu'il y a beaucoup de contestations, des gilets jaunes qui parlent du Mali et du franc CFA. Les Français souffrent donc ce n'est pas la solution de brûler le drapeau. La solution c'est de faire pression sur nos chefs d'État. Si nos chefs d'État changent, la situation va changer.

Vous voulez dire par là que le sentiment antifrançais qui évolue est justifié ?

Il faut faire des manifestations pour montrer qu'on n'est pas d'accord sinon ça ne sert à rien de brûler le drapeau. Il y a des Français qui sont pour nous. Macron symbolise ce drapeau, mais il n'en a rien à faire sinon il aurait travaillé pour les Français.

L'actualité sécuritaire est toujours dramatique surtout avec la récente attaque d'Indelimane qui a fait quarante-trois morts dans les rangs des Fama. Vous voyez en cela une faille de la politique sécuritaire du Ministre Ibrahim Dahirou Dembélé ?

Un général qui se respecte ne peut pas accepter que son armée ne soit pas équipée. Nos soldats sont beaucoup moins équipés que les

ennemis. Les ennemis viennent les attaquer et les tuent sans problèmes. Il doit exiger au Chef d'État d'armer les militaires. Et s'il ne les arme pas, qu'il démissionne et sans cela il est le serviteur d'IBK. Nos soldats meurent et ils ne peuvent même pas se défendre. IBK a dit, il y a environ deux ans, qu'on l'empêche d'acheter des armes. Les généraux doivent obliger IBK à armer l'armée. Le rôle de l'armée c'est de défendre la population contre les ennemis de l'extérieur et de l'intérieur. Si les ennemis de l'intérieur livrent le pays aux ennemis de l'extérieur, l'armée doit prendre sa responsabilité. IBK part et voyage où il veut pas avec son argent de poche, mais avec les impôts du contribuable. Il a été élu pour deux objectifs : libérer le Nord et lutter contre la corruption. Tout le monde voit. Le Nord est de plus en plus dans le désastre. La corruption est de plus en plus grande, il n'a rien fait. C'est triste de voir les soldats maliens et autres nationalités mourir et ça ne le blesse pas et il ne rapatrie même pas les corps, mais il va à Paris s'incliner devant les corps des militaires. Les gens n'ont pas compris qu'IBK se sent plus français que malien. Il est là pour servir l'intérêt de Macron.

La collision d'hélicoptères français a endeuillé le monde. Mais les avis divergent, car certains contestent la version

française. Qu'en pensez-vous ?

Moi je ne crois pas à cela. Comment vont-ils faire une collision ? Je pense qu'ils ont été descendus par les terroristes. Mais ils n'osent pas le dire.

L'armée française a démenti une revendication d'un groupe terroriste

La version des terroristes est plus crédible que celle de l'armée française. Ce n'est pas possible qu'il y ait une collision. Dans ce genre de situation, tout ce que la France dit est faux. Pourquoi les services de renseignement maliens n'ont-ils pas donné leur version ?

Vous voulez dire que la France aurait livré ses militaires ?

Je ne dirai pas cette hypothèse même si Macron est capable de le faire pour faire taire le sentiment antifrançais. Les deux hélicoptères français n'ont pas fait de collision ; ils ont été descendus. Le service de renseignement malien devrait au moins dire sa version, mais ils se sont tus.

Une « convocation » plus qu'une invitation pense maints Maliens sur la ren-contre que le Président français

Emmanuel Macron tient le 16 décembre prochain à Pau avec les Chefs d'État du Sahel. Quelle grille de lecture faites-vous ?

Il n'a aucun respect pour nos Chefs d'État. Tout le monde le sait. Et c'est pourquoi il les convoque comme des enfants : venez me voir, je vais vous donner des directives. Personne ne peut accepter cela. C'est une injure à notre honneur. Macron a invité nos chefs d'État comme s'ils étaient ses subalternes. Et eux, ils y vont. C'est une honte. Macron veut imposer à leurs peuples de ne rien dire sur la France. Il veut qu'ils fassent tout pour calmer le sentiment antifrançais pour que la France puisse continuer d'envoyer ses troupes et de piller le pays. La France est là pour l'intérêt de l'oligarchie financière : l'or, l'uranium, etc. Macron même a intérêt à ce que sa troupe reste au Sahel.

Et si toutefois les Présidents du Sahel daignent dire que le peuple sahélien souhaite le retrait de Barkhane, il n'y aura pas de conséquences ?

C'est ça qu'il faut faire. Depuis que les forces multinationales interviennent, dans aucun pays elles n'ont réussi à établir l'ordre. C'est toujours pire quand elles sont là. Donc, qu'elles partent, c'est mieux. La présence de la force Barkhane va faire que la situation va empirer. C'est un exemple vécu partout dans le monde. Ces forces internationales n'ont jamais réussi à amener la paix partout où elles sont passées. Jamais ! Au contraire, c'est des complications. Quelle parte, les militaires maliens vont se mettre devant leur responsabilité. Mais, les Chefs d'État du Sahel n'oseront pas dire à Macron de faire partir son armée. Ils vont écouter ce que Macron va dire et essayer d'harmoniser un peu, mais ils savent qu'ils ne peuvent pas bloquer les mécontentements. Ils vont là-bas et accepteront tout ce qu'on va leur dire.

Une cérémonie qui a aussi fait débat. Il s'agit du 4e congrès du mouvement armé de Kidal. Certaines présences n'ont pas été appréciées, dont celle de l'ancien Ministre Mohamed Aly Bathily ...

Il y a plusieurs années, quand ils se sont soulevés et que Kadhafi, quelques années avant, est venu au Mali pour dire que les Touaregs et

Arabes sont antérieurs dans cette région y compris le Sénégal, j'ai fait une publication pour dire que Kadhafi n'a pas dit la vérité. Il a dit depuis 5000 ans. J'ai dit qu'il y a 5000 ans, la race arabe n'existait même pas dans la région. Donc, ce qu'il a dit est totalement faux. La revendication de ces gens-là est purement raciste. Ils ont déclaré dans les colonnes des médias étrangers, dans les années 80, qu'ils sont les seuls peuples de la race blanche sous domination de la race noire. C'est un mouvement séparatiste fondé sur le racisme et les Occidentaux les soutiennent. Donc, toute personnalité qui va là-bas cautionne ce séparatisme et sans le vouloir peut-être.

Cette fête a aussi coïncidé avec un processus de fusion des mouvements armés en parti politique. Quel peut être leur projet ?

Tant qu'IBK sera au pouvoir, l'objectif de ces séparatistes sera atteint. Ça, c'est clair parce qu'IBK ne fait rien pour mettre leur revendication en question, la combattre. Il faut équiper nos militaires et ils feront leur devoir de reconquérir notre territoire. Il faut que les généraux exigent d'IBK les armes qu'il faut. La période du dialogue avec ce mouvement est terminée. Ce n'est pas la peine de faire le dialogue avec des gens qui ne connaissent que la violence. Même dans leur rang, il y a des gens qui ne sont pas pour l'indépendance, des gens qui veulent l'intégrité du Mali. Ils sont minoritaires. Ce sont les féodaux qui considèrent les autres comme des esclaves, des moins que rien. Si les intellectuels s'étaient aussi coalisés pour exposer ces vérités, ça allait faire que même à l'étranger le soutien de ce mouvement diminue. Mais nos intellectuels ne font pas leur travail, ils ne font pas la remise en question.

Autre chapitre de l'actualité sécuritaire. Une mission spéciale européenne sera au Mali en 2020, a annoncé le Ministre des armées de la France, Florence Parly, lors de son passage récent à Gao. Cette force sera-t-elle prométhéenne ?

J'ai dit : les forces étrangères n'ont jamais résolu un problème dans aucun pays. Donc, qu'elle amène d'autres forces, c'est pour ajou-

ter à la confusion. Elles ne peuvent rien faire. Elles viennent pour tromper les Maliens. Si les forces étrangères pouvaient faire quelque chose, ça trouvera qu'ils ont déjà résolu le problème. C'est pourquoi il ne faut pas rejeter les propos de Salif Keita quand il dit qu'IBK sait très bien que c'est Macron qui est derrière tout ça. Qu'est-ce qui fait que les terroristes soient plus armés que nos militaires ? Qui leur fournit les armes ? S'ils voulaient que le problème cesse, ils vont tarir la source de l'approvisionnement des djihadistes ou ils livrent les armes aux militaires maliens pour qu'ils luttent. Salif Keita n'a pas tort et IBK sait très bien que c'est Macron qui organise tout ça. Elles sont là pour préparer le terrain à l'oligarchie financière.

La jeunesse a un rôle à jouer pour changer la donne ?

Je dis aux jeunes de ne pas privilégier l'insurrection parce qu'ils pourraient être tués. Ce que les gens ne savent pas, leurs sangs vont servir à nourrir les égrégories de ces gens qui dominent.

Alors quelle solution alors ?

Il y a deux types d'énergie. L'énergie artificielle qui a été utilisée pour fabriquer les armes de combat : les chars, les mitrailleurs, les canons. L'énergie naturelle qui est partout et qui existe en abondance. Les gens vont dire que je suis raciste, mais ce n'est pas vrai. C'est nous qui avons l'énergie naturelle par notre mélatamine. D'ailleurs, certains Blancs le reconnaissent volontiers que nous sommes plus proches de Dieu, que nous sommes plus intelligents, que nous sommes plus forts physiquement. Le Blanc en perdant sa mélatamine est devenu aussi sauvage. Il a perdu le contact avec le monde invisible. Il ne sait plus que le monde physique et monde invisible sont intéressément liés. Il ne s'intéresse qu'au monde physique c'est pourquoi il tue, il détruit la nature. Il faut rentrer dans les sociétés secrètes. Il faut aller dans les villages avec des vidéos pour qu'ils sachent comment nos enfants sont en train de mourir dans l'océan, dans le désert et dans le Sahel et maltraités dans tous les pays arabes. Ces hommes et femmes initiés ne connaissent que leurs villages et ne protègent que leurs villages. Ils n'ont pas la conscience nationale. S'ils réussissent à les

avoir, ils vont régler le problème du Sahel. Comme les Dogons ont fait, ils peuvent utiliser les intempéries. C'est ça notre force en dehors des armes physiques. C'est pourquoi ils dénigrent nos sociétés secrètes parce qu'ils savent que c'est nous seuls qui avons cela. Nous avons des solutions pour nous en sortir. Si IBK se sentait malien, il allait prendre contact avec ces hommes et ces femmes qui pourront l'aider.

Un rendez-vous tant attendu. Il s'agit du dialogue national inclusif. La phase nationale s'entame le 14 décembre prochain. Qu'en pensez-vous ?

C'est vrai qu'il faut que les Maliens se parlent. Mais s'il attend jusqu'à maintenant pour lancer l'idée c'est parce que quelque part il a eu la pression. Il n'a pas fait cela parce qu'il aime le pays, mais parce qu'il a subi des pressions de le faire. Je suis persuadé qu'aucune des solutions qui seront proposées ne sera adoptée si elle va à l'encontre de la France. Si par exemple au cours de ce dialogue inclusif, les Maliens disent qu'il faut demander à l'armée française de partir, ça ne se fera pas. Si au

cours de ce dialogue, les gens demandent une surveillance poussée de nos richesses afin qu'elles ne soient pas exportées, ça ne se fera pas. Si les gens demandent au cours de ce dialogue que la justice soit appliquée dans toute sa rigueur, il ne va pas le faire. Ça n'a pas de sens. On va perdre l'argent du peuple pour rien. Il a été élu pour servir le Mali ; il faut qu'il serve le Mali. IBK sait très bien que les groupes terroristes se servent des mines artisanales, non surveillées par l'État, pour se faire de la fortune et acheter des armes. Les pays qui leur vendent des armes sont aussi complices par ce qu'ils savent que c'est pour venir tuer les Maliens. C'est pour ça qu'ils interdisent la région aux militaires.

Votre dernier mot...

La France se trompe de combat. Elle a la mémoire courte. Si elle insiste dans son désir de soumettre le Mali, elle va perdre le Mali et tout le reste de l'Afrique. Il suffit qu'elle perde le Mali, elle va perdre tout le Sahel. Et la France va se retrouver à la même situation que le Portugal, et peut-être même pire si elle perd les possibilités d'exploiter ses colonies. Sans le

CFA, la France sera entre le 15e et 16e pays dans le classement. C'est pourquoi j'ai dit que Macron n'aime pas son pays sinon il aurait trouvé d'autres types d'accords.

Le deuxième message est toujours à la France. La France fait confiance aux Touaregs et aux Arabes, mais elle n'a pas compris qu'ils vont la trahir quand ils vont avoir leur indépendance. Ils vont se retourner vers les pays arabes. Ils vont jeter la France. Elle perd son temps en mal choisissant son partenaire. En continuant ce qu'elle fait, elle fait resurgir dans la mémoire des Africains tout ce que ses ancêtres ont fait : l'esclavage, la colonisation. Le sentiment n'est pas seulement antifrançais, mais anti-occidental.

Enfin, je souhaite que la jeunesse malienne sache que le Mali lui appartient. C'est à lui d'en prendre soin. Donc de n'accepter aucune intimidation. Il faut qu'elle trouve de solutions, qu'elle réfléchisse. Il n'y a pas un problème sans solutions.

■ **Propos recueillis par Seydou Konaté**

SAER EMPLOI
SOCIÉTÉ AFRICAINE D'ÉTUDES ET DE RÉALISATIONS

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Leader des services de Gestion des Ressources Humaines et Paie en Afrique de l'Ouest

Contentieux SICG Mali vs BMS-SA : La Vérité que les cadres de l'ex BHM ont cachée aux Maliens et à la BMS- Sa (1ère partie)



Dans notre dernière parution au sujet du contentieux qui oppose la SICG à la BMS-SA, nous avons expliqué pourquoi l'arrêt n° 144/2014 du 22 décembre 2014 a été rétracté par la Cour Commune de Justice et d'Arbitrage (CCJA) et a conduit à une condamnation de la BHM devenue BMS-Sa, le 14 mars 2019.

En effet, en parcourant les raisons évoquées par la CCJA dans l'arrêt n° 068/2019 du 14 mars 2019, on découvre que la BMS-Sa n'a pas contesté devant la CCJA le rapport de la reddition des comptes d'une part et d'autre part les demandes des préjudices commerciaux et financiers subis par la SICG MALI. La BMS-Sa n'a pas conclu au fond. Elle a tout juste contesté la compétence de la CCJA et la qualité des avocats de SICG MALI, d'une part, et d'autre part de se cacher derrière la fameuse loi Privilège n° 008 du 8 Février 2008.

Selon nos informations, après le dépôt le 8 janvier 2008 du rapport des experts comptables désignés par la Cour d'Appel de Bamako au Président d'alors de ladite Cour, M. Issoufi

Touré. Les experts judiciaires avaient conclu une balance en faveur de SICG MALI à hauteur de 1,707 milliards de FCFA comme mentionné dans leur rapport remis à la Cour d'Appel de Bamako (voir rapport).

Apparemment la BMS n'avait aucun argument pour répondre aux prétentions de SICG MALI. La CCJA dans son arrêt n° 068/2019 du 14 mars 2019, a condamné la BMS-sa à payer au titre de la reddition des comptes, la somme de 1,707 milliards FCFA avec les intérêts à compter du 1er janvier 2004. La Cour s'étant appuyée sur le rapport des experts comptables désignés par la Cour d'appel de Bamako.

La seconde partie de la condamnation a trait aux différends préjudices subis par la SICG Mali à la suite de l'expropriation organisée de ses terrains par le Bureau du Vérificateur avec la complicité de la BHM à l'époque. Pour comprendre cette complicité entre elle et le Bureau du Vérificateur, nous avons eu accès aux échanges de courriers entre SICG MALI, BHM, ACI et le bureau du Vérificateur de l'époque, M. Sidi Sosso Diarra. Lequel vient d'être inculpé dans une autre affaire pour abus de confiance et mis sous contrôle judiciaire.

Il ressort, en effet, de ces échanges que la BHM à l'époque avait sollicité le Vérificateur Général pour éviter de faire face à une reddition des comptes devant la justice malienne car cela permettra à la SICG-Mali de découvrir toutes les fautes qu'elle a commises d'une part, et les recettes qu'elle a eues à soustraire d'autre part dans la gestion des Halles de Bamako. Dans la foulée, le Vérificateur Général bénéficiera, selon nos sources, d'un prêt jusque-là non remboursé à ce jour de 42 322 000 F CFA (voir relevé bancaire de M. Sidi Sosso Diarra). Ainsi donc, il (Le Vérificateur) prendra ses quartiers dans les locaux du siège de la BHM -SA en violation des dispositions de la BCEAO qui autorise uniquement la présence d'une mission de la commission bancaire. C'est ainsi, rapportent nos sources, que Sidi Sosso Diarra menacera la SICG MALI en cas de refus par elle de lui permettre de conduire la reddition de comptes avec la BHM-SA.

Dans son bon droit, la SICG MALI refusera. Et, Sidi Sosso Diarra, en sa qualité de Vérificateur Général à cette époque, en représailles, prendra des mesures conservatoires, au nom de l'Etat du Mali contre la SICG Mali. C'est ainsi qu'il ordonnera au Directeur National des Domaines d'empêcher la SICG Mali de vendre ses terrains. Le but inavoué était de l'empêcher d'avoir des ressources pour honorer ses échéances vis-à-vis de l'ACI.

L'ACI profitera donc des manœuvres du Vérificateur pour demander la résiliation des contrats de ventes signés avec SICG MALI pour un coût 25 fois moins que ce qu'elle aurait pu obtenir.

L'ACI en demandant la résiliation des contrats a violé les mesures conservatoires du Vérificateur qui agissait au nom de leur Mandant, l'Etat. Quant à la SICG MALI, la vente de ses terrains (qui lui a été interdite par le Vérificateur Général) et les 1,707 milliards (qui lui ont été soustraits par la BHM depuis 2004) lui auraient permis de conserver ses terrains dont la valeur était estimée à 25 milliards en 2009 et d'honorer ses engagements vis-à-vis de ACI à qui elle ne devait que 2 milliards de nos francs.

Pour justifier ses instructions au Directeur National des Domaines, le Vérificateur affirmera que la BHM a financé l'acquisition des terrains par la SICG MALI. Ce que la BHM ne démentira jamais. Notre Vérificateur Général, M. Sidi

Sosso, demandera donc au Directeur National des Domaines de surseoir à toute vente de terrain par la SICG MALI jusqu'à la fin de la reddition des comptes entre BHM SA et SICG MALI (cf. courrier).

La SICG MALI attendait patiemment la fin de la reddition quand l'ACI a annoncé la vente des terrains frappés par une mesure conservatoire. On ignore encore jusque-là, pourquoi ni la BHM, ni le Vérificateur Sidi Sosso ne se sont pas opposés à la vente desdits terrains par l'ACI en 2009 ? C'est sûrement à cause de cette complicité entre la BHM et le Vérificateur Général que la banque a été sanctionnée par la CCJA. Sur ce point les juges de la CCJA ont dit ceci: « Il ne fait donc l'ombre d'aucun doute que l'inexécution par la BHM de ses engage-

ments contractuels et surtout de satisfaire les sollicitations légitimes de la SICG qui ne demandait qu'à être clairement fixée sur la situation de son compte ouvert dans les livres de ladite banque ont contribué à la décision du Vérificateur Général précitée et par ricochet à la perte par la requérante d'un projet dont les bénéfices pour elle étaient considérables en terme d'exploitation des terrains et d'investissement réalisés » (extrait de l'Arrêt 068 en pièce jointe).

La SICG-Mali interpellera le Vérificateur de la République par voie d'huissier et par courrier les 5 et 12 novembre 2009 pour savoir s'il avait autorisé l'ACI à vendre les terrains appartenant à la SICG MALI en dépit de ses mesures conservatoires prises par lui au nom de l'Etat

du Mali le 8 Juillet 2005 ? Le Vérificateur Général refusera d'y répondre (Voir Sommutation Interpellatrice et Annonce de l'ACI des ventes de terrains dans l'Essor). Cette duplicité du Vérificateur de la République et de la BHM démontre toute la machination mise en place pour exproprier la SICG-Mali tant de ses avoirs financiers que de ses biens immobiliers. Et la SICG MALI, pour justifier ses prétentions devant la CCJA produira les annonces des ventes des terrains par l'ACI et les échanges de courriers avec le Vérificateur de la République. La BHM ne contestera aucune des affirmations de la SICG MALI faites devant la CCJA. En droit, on dit qui ne dit rien, consent. Nous y reviendrons.

SAMA
transfert d'argent

Transfert d'argent

ECONOMISEZ JUSQU'À
40%
SUR VOS FRAIS DE
TRANSFERT D'ARGENT

www.sama.money

Assurés et Prescripteurs, Attention à la fraude !



La CANAM rappelle à tous que toute fraude commise pour accéder aux prestations est punie par les dispositions de la loi N°09-015 du 26 Juin 2009.

La CANAM sait compter sur la compréhension de tous

Plus de Folklore dans le monde des Artistes et acteurs Culturels : La FEDAMA dit son mot



La grande salle du mémorial Modibo Kéïta a abrité ce mercredi 20 novembre, la première assemblée d'information de La Fédération des Artistes du Mali (FEDAMA) dans le cadre de la mise en place d'un programme dénommé « initiative pour la culture au Mali » afin de valoriser les artistes et acteurs culturels.

La communauté des artistes et des acteurs culturels au Mali est confrontée à deux urgences qui sont entre autres:

- Devenir rapidement un outil de transformation et de cohésion d'un pays menacé par les conflits ethniques.
- Faire face au passage de l'essentiel de ces sphères de création, de management, de production et de diffusion en numérique.

Ainsi, l'objectif de cette rencontre était dans un premier temps de promouvoir un marché intérieur de la culture à partir de 70 collectivités territoriales et de boutiques virtuelles de

la culture au Mali; réorganiser le bureau des droits d'auteurs en lien avec ce marché intérieur; créer un statut de l'artiste et des acteurs de la culture en relation avec le marché intérieur et de créer aussi une mutuelle spécialisée de culture pour faire le lien avec les différents prestataires des services de protection sociale comme AMO, INPS et les Assurances Privées.

Selon le président de la Fédération des artistes du Mali, Monsieur Alioune Ifra N'Diaye, l'idée du programme est de créer aussi un CESCO destiné aux artistes et aux acteurs culturels. Dans son intervention, il a évoqué que ce projet sera accompagné par des partenaires tels Donko ni Maya, la coopération européenne ainsi que nos différents ministères concernant notamment le ministère de la Culture.

Pour lui, le programme « l'initiative pour la culture au Mali » compte mettre en œuvre les activités qui se dérouleront en 3 étapes

comme suit :

1ère étape: réorganiser en urgence la FEDAMA à montant de 131 704 508 FCFA

2e étape : Construire un nouveau siège

3e étape: mettre en place un comité scientifique de la FEDAMA.

Toutefois, ce programme va promouvoir une assurance pour protéger les festivals et événements culturels contre les sinistres des événements, mais surtout de créer un centre d'orientation et d'accompagnement des artistes et acteurs culturels au Mali.

Il est à noter que l'équipe de la FEDAMA est composée de 17 personnes, et plusieurs artistes et acteurs culturels étaient au rendez-vous pour la première assemblée d'information de la fédération des artistes du Mali.

■ **DIAKA SANOGO STAGIAIRE**



Photo des candidats de gauche à droite. L'ancien ministre de la Culture Azzedine Mihoubi (g.), les ex-Premiers ministres Abdelmadjid Tebboune (2e g.) et Ali Benflis (4e g.), Abdelaziz Belaïd (d.) et l'ex-ministre du Tourisme Abdelkader Bengrina

Présidentielle en Algérie : Qui sont les candidats ?

Les Algériens sont appelés aux urnes ce jeudi 12 décembre pour choisir leur prochain président, plus de huit mois après la démission d'Abdelaziz Bouteflika, sous la pression de la rue. Il aura passé vingt ans à la tête du pays.

Les 24 millions d'électeurs ont le choix entre cinq candidats. Mais une partie d'entre eux rejette la présidentielle et considère que ces cinq hommes représentent la continuité du système, puisqu'ils ont tous, à des degrés divers, été proches du pouvoir.



Abdelaziz Belaïd lors d'un débat télévisé, le 6 décembre 2019 à Alger.

Abdelaziz Belaïd

Le plus jeune des candidats (56 ans) se présente à une élection présidentielle pour la deuxième fois. Abdelaziz Belaïd intègre le Front de libération nationale (FLN) dès 1986, et fait partie d'organisations de jeunes qui soutiennent Abdelaziz Bouteflika. Il est élu député en 1997.

En 2012, il fonde son propre parti, le Front El-Moustakbel, proche du pouvoir. En 2014, il obtient 3 % des suffrages exprimés, selon les chiffres officiels. C'est le seul candidat à ne pas avoir occupé de fonction ministérielle.



L'ancien Premier ministre algérien Ali Benflis à Alger, le 20 février 2019.

Ali Benflis

Le président du parti Talai el Houriat (Avant-garde des libertés) brigue le fauteuil présidentiel pour la troisième fois. En 2004, puis en 2014, il arrive en deuxième position, loin derrière Abdelaziz Bouteflika, réélu avec plus de 80 % des suffrages, selon les résultats officiels.

Depuis 15 ans, l'ancien magistrat et avocat se présente comme le principal opposant au chef de l'État démissionnaire. Mais ses détracteurs lui reprochent son passé. Il intègre en effet le bureau politique du FLN en 1989. Dix ans plus tard, il est directeur de campagne d'Abdelaziz Bouteflika. Pendant le premier mandat du président, il exerce plusieurs fonctions, dont celle de chef du gouvernement, entre 2000 et 2003. Il est aujourd'hui âgé de 75 ans.



Abdelkader Bengrina en campagne à Alger, le 7 décembre 2019.

Abdelkader Bengrina

Pour sa première participation à un scrutin présidentiel, cet ancien syndicaliste se présente sous les couleurs d'EL-Bina (Construction), parti qu'il a créé en 2013 et qui fait partie d'une coalition islamiste. L'un de ses députés a été élu à la présidence de l'Assemblée nationale, en juillet dernier. Abdelkader Bengrina, 57 ans, est issu du parti MSP, qui a soutenu Abdelaziz Bouteflika. Il exerce la fonction de ministre du Tourisme, de 1997 à 1999, sous la présidence de Liamine Zéroual, avant d'être élu député d'Alger en 2002.

Pour cette présidentielle, il est le seul représentant islamiste, les principaux partis de cette mouvance ayant considéré que les conditions n'étaient pas réunies pour la tenue du scrutin.



Azzedine Mihoubi en meeting à Alger, le 4 décembre 2019.

Azzedine Mihoubi

Ancien journaliste, écrivain, Azzedine Mihoubi suit des études au sein de l'École nationale d'administration. Député de 1997 à 2002, il est nommé ministre de la Culture en 2015, sous la présidence d'Abdelaziz Bouteflika. Il occupe cette fonction jusqu'en mars dernier.

C'est la première fois qu'il se présente à la présidentielle, comme candidat du parti RND, dont il est actuellement le secrétaire général par intérim. Le Rassemblement national démocratique est un allié traditionnel du FLN au sein de l'Alliance présidentielle ayant soutenu Abdelaziz Bouteflika.



Abdelmadjid Tebboune ici en février 2016.

Abdelmadjid Tebboune

Abdelmadjid Tebboune, 74 ans, est un haut fonctionnaire de carrière. Plusieurs fois wali (préfet) et ministre, il est nommé Premier ministre d'Abdelaziz Bouteflika en 2017. Il reste à ce poste moins de trois mois. Il est remercié après avoir tenu des propos sur la corruption, et s'être attaqué aux oligarques proches du chef de l'Etat.

Abdelmadjid Tebboune est toujours membre du Comité central du FLN, mais il se présente comme candidat indépendant.



PLANET

PLANET Ananas

PLANET Ananas

PLANET Ananas

A base d'eau Supermont et de sucre Naturel

Manif du FNDC en Guinée Conakry : Labé réaffirme son soutien au mouvement social

A l'image des précédentes journées de manifestations de rue suite à l'appel du Front national pour la défense de la constitution (FNDC), les militants et sympathisants de la plate-forme de la commune urbaine de Labé ont répondu massivement à la marche pacifique tenue ce mardi 10 décembre 2019, à Labé. Contrairement aux précédentes manifestations, l'antenne locale du FNDC Labé a réaménagé l'itinéraire de la marche de ce mardi. En lieu et place du rond-point Hoggo M'bouro (lieu habituel de mobilisation), la marche a pris son départ cette fois-ci au carrefour Bilaly. De là, la longue file de marcheurs a pris la route de Daka 1, Daka 2, carrefour



Chaikou Baldé, Tata 1, rondpoint Hoggo M'bouro avant de traverser le centre-ville pour se retrouver à la devanture du palais de la Ko-

lima où les discours se sont tenus. Malgré la forte mobilisation enregistrée ce jour à Labé, aucun incident n'a été signalé.



Ballon d'Or : El Hadj Diouf tacle Habib Beye à propos de Sadio Mané

Le Ballon d'or 2019 attribué à Lionel Messi continue de faire parler de lui. L'on se souvient que l'ancien international sénégalais Habib Beye était monté au créneau pour dénoncer le racisme et l'injustice dont son compatriote Sadio Mané avait été victime concernant son classement au récent Ballon d'Or.

Pour Beye, Sadio Mané méritait ce titre plus que Lionel Messi. Mais pour El Hadji Diouf tel n'est pas le cas. Diouf estime que l'Argentin du FC Barcelone a mérité bien son titre: « Il faut qu'on arrête de parler de racisme. Il y a peut-être du favoritisme,

mais il n'y a pas de racisme (dans l'attribution du Ballon d'or). Je n'écoute pas Habib Beye ni Diomansy Kamara et il y en a d'autres mais ceux qui parlent de racisme n'ont seulement rien à dire d'autre. Pour moi c'est un complexe », a expliqué l'ancien Lensois, connu pour son franc-parler, à l'AFP. «Etre un footballeur africain, c'est bien sûr un handicap, les principaux décideurs et les médias influents n'étant pas du continent. Mais Messi le mérite largement. Sadio a fait une année exceptionnelle mais Messi, il est stratosphérique».

Un avis de Diouf qui a d'ailleurs été partagé par les journalistes africains invités à voter. La preuve c'est que ces derniers ont préféré

placer Lionel Messi en tête devant le joueur des Reds de Liverpool

Mais aux yeux de plusieurs fans africains, alors que Sadio Mané était considéré comme l'un des grands favoris pour le sacre, il a terminé à la 4e place au Ballon d'Or le 02 décembre dernier.

Bassirou Diedhiou l'un des fans de Sadio Mané a d'ailleurs répondu à Diouf sur sa page facebook : « Désolé monsieur Diouf tu es un jaloux. Sadio Mané a fait mieux que toi et il continuera à faire plus. Chaque fois dans tes interviews, je constate que tu fais le gros dos soit disant que tu es le double bolton d'or des sénégalais et même jusqu'à dire tu es le Léopold Senghor du football sénégalais. Alors que tu n'as rien remporté. Cependant tu ferais mieux de fermer ta grande gueule. »



malikile.com
 La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services ! *

MIGRATION IRREGULIERE : 48 MALIENS PERISSENT EN MER



Ancelotti : D'un enfer à l'autre ?

Licencié malgré la victoire des siens face à Genk (4-0) et la qualification pour les huitièmes de finale de Ligue des champions, Carlo Ancelotti paye le début de saison domestique catastrophique de Naples. L'Italien pourrait cependant rapidement rebondir à Arsenal.

Drôle de soirée pour Carlo Ancelotti. Dans la foulée d'une victoire 4-0 face à Genk au San Paolo, synonyme de qualification pour les huitièmes de finale de Ligue des champions, l'Italien a été licencié de son poste d'entraîneur de Naples. La raison de cette séparation ? La parenthèse européenne (trois victoires et trois nuls dans un groupe relevé) est loin de la réalité de la saison napolitaine.

Cette saison, rien ne va plus en championnat

Régulièrement en course pour le titre en Série A depuis 2015 (date d'arrivée de Sarri), notamment il y a deux ans, le Napoli est aujourd'hui septième du championnat et accuse sept points de retard sur le sixième (l'Atalanta) et dix-sept sur le leader, l'Inter Milan. Autre indicateur inquiétant : son attaque. Alors qu'avec le prédécesseur de Carlo Ancelotti, Maurizio Sarri, l'équipe du Sud de l'Italie empile les buts (2,03 en moyenne par match en 2017-2018),

le secteur offensif coince cette saison (1,3 en moyenne) et n'arrive que huitième au classement des attaques, derrière des formations comme Sassuolo (7 buts de plus) ou l'Atalanta (13 buts de plus). Une situation qui s'explique, en partie, par la perte de deux éléments de l'équipe-type de Sarri : Jorginho et Marek Hamsik. Le premier ayant suivi son tacticien à Chelsea à l'été 2018 et le second étant parti en Chine (DL Yifang) en février 2019, l'entrejeu, si doué dans l'alimentation en ballons d'attaque, se retrouve dépeuplé. Ajouté à cela, la méthode éreintante du nouvel entraîneur de la Juventus dispensée durant trois saisons, le renouvellement peu probant d'effectif et l'immense déception d'il y a deux ans, et vous comprenez aisément pourquoi ce groupe marque le pas. La fameuse « fin de cycle ».

Une situation sous haute tension

Au-delà du terrain, le Napoli est empoisonné de l'intérieur par un conflit opposant les joueurs à la direction. Pour rappel, l'effectif avait boycotté une mise au vert imposée par le président de Naples Aurelio De Laurentiis après le match contre Salzbourg en Ligue des champions du 5 novembre, et le soir de cette sanction, Allan aurait proféré des insultes à l'égard d'Edo De Laurentiis, vice-président du

club et fils du président. De Laurentiis père a alors voulu lourdement sanctionner son équipe : amendes pour tout le groupe, plusieurs cadres inscrits sur la liste des transferts (Insigne, Koulibaly, Allan) et non-prolongation du bail de Callejon et Mertens (en fin de contrat en juin prochain). Le syndicat international des joueurs (FIFPro) a d'ailleurs récemment pris position en faveur des joueurs. En clair, Naples est proche de l'implosion et les maux hors du rectangle vert sont peut-être encore plus inquiétants que ceux aperçus sur le pré.

La piste Arsenal

Dans ces circonstances, la presse italienne annonce qu'Aurelio De Laurentiis cherche un coach à poigne et viserait l'ancienne légende de l'AC Milan Gennaro Gattuso. Ce dernier bénéficiant d'une bonne cote en Italie malgré un CV encore maigre. Pour Carlo Ancelotti, une partie des médias locaux croit savoir que l'Italien, sentant sa sentence venir, avait convenu préalablement d'un accord avec Arsenal. Le club du Nord de Londres vit un début de saison catastrophique à tous les étages, un peu à la manière de Naples, et le board anglais recherche activement un remplaçant à l'entraîneur intérimaire Freddie Ljungberg. Pas sûr cependant que l'Italien ait intérêt à replonger de suite dans un contexte très délicat.



Bélier (21 mars - 19 avril)

À votre poste de travail, vous aurez les idées claires. Vous aurez un sens inné de l'organisation. De par vos propres initiatives ou en obéissant plus prosaïquement à des directives, vous serez en mesure de vous pencher sur de nouveaux clients.

Uranus aura une influence positive. Cette planète vous aidera à recadrer la plupart de vos dépenses, ce qui renforcera encore plus l'efficacité de votre gestion. Vous pourrez même recentrer vos placements financiers sur des objectifs plus réalistes...



Taureau (20 avril - 19 mai)

Un effort est demandé par un chef. Il peut faire cette demande d'une façon sèche. La communication coince en effet. Les supérieurs hiérarchiques pourraient être maladroits avec vous. Ne le prenez pas personnellement. La santé de l'entreprise en dépend.

Les dépenses d'argent continuent. Elles concernent un peu tout, les charges et les frais inattendus. Vous pouvez réaliser quelques économies en vérifiant les prix. Faites les soldes, pensez à comparer les tarifs. Même de petites économies sont les bienvenues.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

De belles possibilités s'offrent à vous dans votre sphère professionnelle. Mars vous permet de faire valoir vos idées qui seront bien acceptées. Vous mettez un dernier coup de collier pour obtenir ce que vous attendez depuis longtemps. Vous ne savez plus où donner de la tête avec ces 4 planètes dans votre maison 8. Votre situation financière est tributaire des autres, notamment de votre famille et cet état de fait vous énerve un peu, car vous avez l'impression de ne rien maîtriser.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Vous avez quelques petits soucis envers toute forme d'autorité aujourd'hui à votre travail ! Évitez, dans la mesure du possible, les confrontations qui pourraient déboucher sur des discussions trop agitées ! Vous auriez du mal à assumer ce genre de relations.

Aujourd'hui, vous êtes un peu dans l'abus, et vos finances ne font pas exception ! Vous vous sentez insouciant et avez tendance à vouloir dépenser plus que de raison ! Restez dans le contrôle le plus possible, car Jupiter est une planète bien excessive !



Lion (22 juillet - 23 août)

Si vous exercez vos talents dans une activité commerciale, un gros dossier ou un client important pourra vous passer sous le nez... En effet, à cause des dissonances de Mars, vous serez excessivement bridé ! Vous supporterez mal les entraves...

Vous manquerez de réalisme concernant vos engagements financiers. En effet, ces derniers ne seront pas vraiment compatibles avec vos charges fixes. La planète Uranus sera très dépensière, surtout dans le domaine des plaisirs personnels, et des cadeaux !



Vierge (23 août - 23 septembre)

Vous pourriez avoir envie d'une formation. L'évolution de votre carrière nécessite une formation. Vos compétences ne sont pas bien vues par vos supérieurs hiérarchiques. La journée peut marquer l'occasion d'en parler. Un nouveau départ vous attend.

Il règne une ambiance de frustration. Des dépenses ne permettent guère de loisirs. Dans la journée, des règlements peuvent survenir. Il est nécessaire de préserver une trésorerie pour faire face à ces charges. Gardez confiance, ces frais sont temporaires.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Votre avenir professionnel vous paraissant assez incertain, vous pourriez avoir envie de prendre davantage soin de vous, de vous tourner vers une profession qui comble vos besoins intérieurs notamment de sécurité et d'évolution.

Vous risquez d'être assez impulsif dans vos dépenses et ceci peut nuire à l'équilibre de votre budget. Vous avez envie de faire plaisir à votre famille et vous achetez en ce moment les cadeaux de Noël.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Votre communication étant aujourd'hui un peu perturbée, il se peut que vos relations avec vos collègues de travail ne se passent pas au mieux. Vous avez tendance à vous montrer plus dur, et avez beaucoup de mal à faire des concessions. Soyez plus cool !

La prudence est de mise aujourd'hui avec vos finances, car Jupiter vous pousse aux dépenses inconsidérées ! Vos désirs sont légèrement dans l'excès et frôlent même l'insouciance ! Soyez vigilant, vos envies deviendraient vite incontrôlables !



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Votre entreprise pourra décider de délocaliser ou de sous-traiter une partie de vos tâches. Pour autant, votre poste ne sera pas supprimé. Simplement, il sera remanié. Vous devrez suivre le mouvement, et vous y faire... Pas ou plus le choix !

Tout chez vous respirera l'économie bien pensée... Voiture hybride, ampoules basse consommation, etc. Aujourd'hui, vous vous documenterez sur les avantages et inconvénients du chauffage au bois ! Économe, et respectueux de l'environnement... Sus au gaspillage !



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Pour trouver la motivation, comptez sur l'atmosphère joyeuse au travail. Vos collègues ont un sens de l'humour développé ! Du côté du planning, il est chargé. Vos activités peuvent demander un bon sens de l'organisation. On compte sur vous pour cela !

C'est toujours la prudence qui prend le pas sur le désir. L'impulsivité n'a pas raison de vous. Le shopping est un moyen de flâner ou de repérer. La relation à l'argent reste sereine. Malgré des charges régulières, la gestion est faite avec sérieux.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Des discussions interminables pourraient avoir lieu au sein de votre bureau pour définir qui fait quoi et dans quelles conditions. Les esprits pourraient s'échauffer et vous auriez bien du mal à garder votre calme.

Un bon aspect Saturne/Neptune vous procure une ouverture pour mettre en pratique certains de vos projets financiers. Vous pourriez par exemple demander un prêt. Il a toutes les chances d'être accordé bien que certaines clauses ne soient pas très claires. Il faudra bien les lire avec attention.



Poisson (19 février - 21 mars)

Vous avez toujours la reconnaissance de vos pairs au travail et en éprouvez une grande fierté. Néanmoins, vous pourriez ressentir un déséquilibre entre votre sensibilité et votre volonté, ce qui provoquerait chez vous quelques tensions intérieures.

Vous êtes un peu ce qu'on appelle panier percé aujourd'hui ! Jupiter en opposition à votre Lune vous pousse aux abus, et notamment aux excès en matière de dépenses ! La prudence s'impose donc, car vous pourriez le regretter par la suite !

UN GROUPE BANCAIRE PROCHE DE VOUS !

Filiales



BDU - BF
BURKINA FASO



BDU - CI
CÔTE D'IVOIRE



BDM FRANCE
FRANCE



BDU
BANCO DA UNIÃO
GUINÉE BISSAU

Siège social : Avenue Modibo Kéita / BP 94 Bamako Mali

Tél. : (+223) 20 22 20 50 / 20 22 53 36 - Fax. : (+223) 20 22 50 85/20 22 42 50

www.bdm-sa.com

VOS AMBITIONS N'ONT PAS DE LIMITE



BDM SA